LE BRIEF

Mensuel officiel de la Fédération Française d'Equitation

N° 139
JANVIER 2013

AG ÉLECTIVE FFE
SERGE LECOMTE PLÉBISCITÉ 6

STAGES AU PARC
FORMATIONS HIVERNALES 22

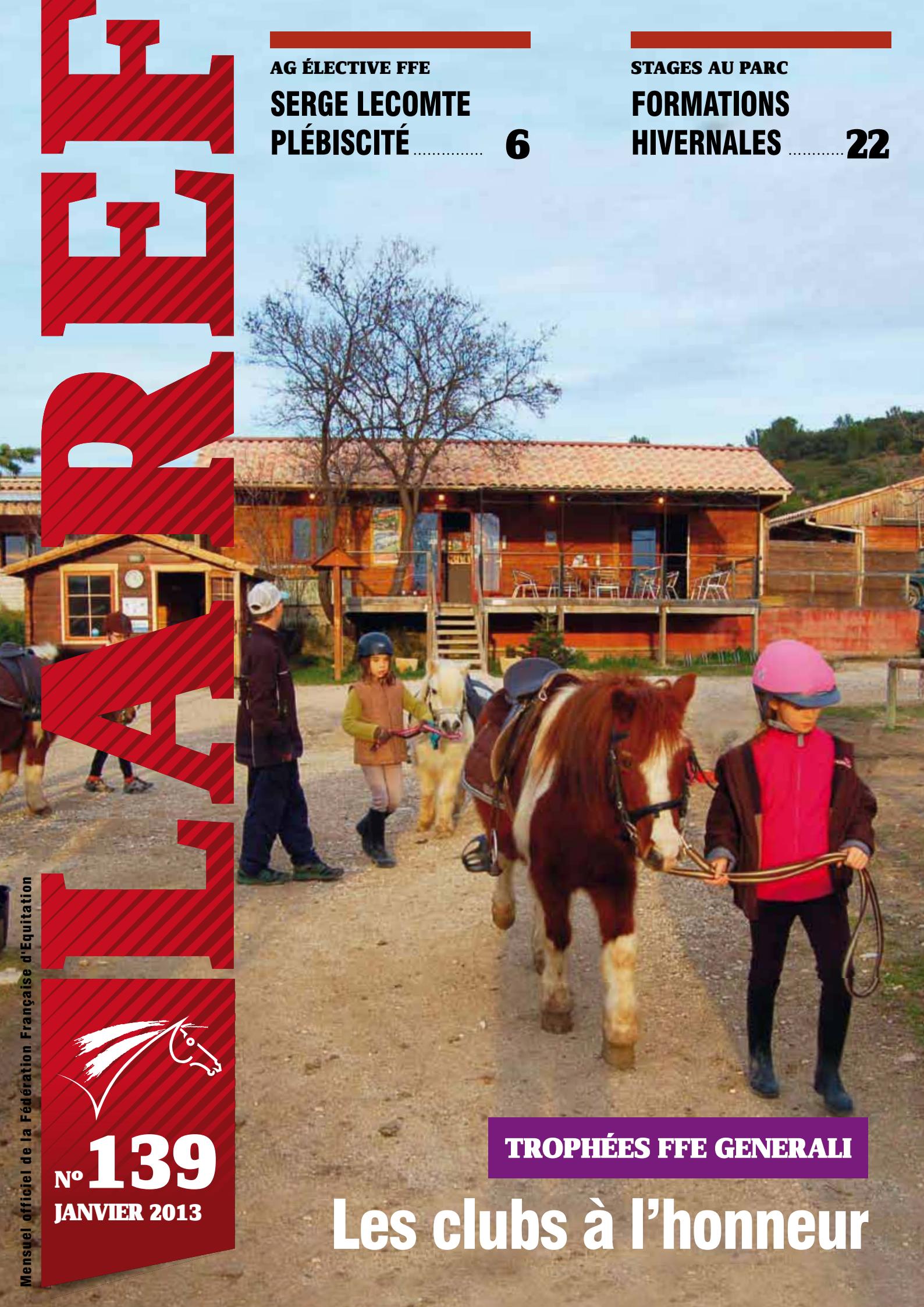

TROPHÉES FFE GENERALI

Les clubs à l'honneur

Le Memo Club

A consulter régulièrement sur www.ffe.com/club/LeMemoClub - Janvier 2013

BOUTIQUE EN LIGNE

Désormais, les clubs adhérents peuvent acheter en ligne les Guides Fédéraux des Galops®. Cliquer sur le bouton Editions FFE Boutique à la page d'accueil de *www.ffe.com* ou de FFE Club SIF ou taper boutique.ffe.com dans la barre d'adresse. Le paiement se fait par carte bancaire et la livraison sous 48h ouvrables.
Tarif revendeur pour les clubs.

AVANTAGES LICENCES

Pensez bien à mettre en évidence l'affiche Avantages Licence dans votre club house, afin notamment que vos cavaliers sachent comment bénéficier des réductions sur les billets d'entrée à Cheval Passion du 16 au 20 janvier et Jumping, étape Coupe du monde et French Tour, de Bordeaux du 8 au 10 février.

CONGRÈS FFE DES SPECTACLES ÉQUESTRES

Prenez date pour la 6e édition du congrès FFE des spectacles équestres pendant le salon Cheval Passion en Avignon du 16 au 18 janvier.
Nouveautés 2013 : créatifs, la journée du jeudi se tiendra au Palais des Papes et des ateliers seront proposés le vendredi après-midi.

TVA DES ACTIVITÉS ÉQUESTRES

Suivez toute l'actualité du dossier TVA sur FFE Ressources et www.lequitationenperil.org.
Surveillez la Newsletter Ressources et les Actualités Ressources pour les changements qui pourraient découler du vote du collectif budgétaire de fin d'année.

NOUVEAU MILLÉSIME

N'attendez pas le rush de janvier ! Dès le 1er janvier, les cavaliers n'ayant pas renouvelé leur licence sont en découvert d'assurance. Pensez aussi, si ce n'est déjà fait, au renouvellement des Licences Compétition et, bien sûr, de votre adhésion FFE. Sur internet à partir de FFE Club SIF.

LICENCES ET CM TOUT INTERNET

Vous pouvez opter pour une version internet des licences, sans envoi de la version papier. Vos cavaliers imprimeront eux-mêmes leur licence en allant sur leur page cavalier FFE. Vous recevrez des cartes postales avec le mode d'emploi à leur distribuer. Vous pouvez aussi déposer les certificats médicaux en ligne.

LABELS QUALITÉ

La FFE communique d'abord sur les clubs labellisés. Si ce n'est déjà fait, engagez-vous dans la démarche qualité. Vous serez dans la 1ère liste. Demandez le cahier des charges du label qui correspond à l'activité que vous proposez. Il existe des labels pour les principales activités. *Contact qualite@ffe.com*

VOTRE SITE CLUB

Vous n'avez pas de site internet ? Créez en un facilement avec l'outil site club FFE. Vous en avez un ? Mettez le à jour régulièrement pour qu'il donne vos tarifs, vos horaires, présente vos activités… Nouveau : des étiquettes.
Le site *www.developpement.ffe.com* vous explique tous les modes d'emploi, albums photos, pdf, modules…

Le Président, le Comité Fédéral et toute l'équipe FFE vous souhaitent une très bonne année

2013

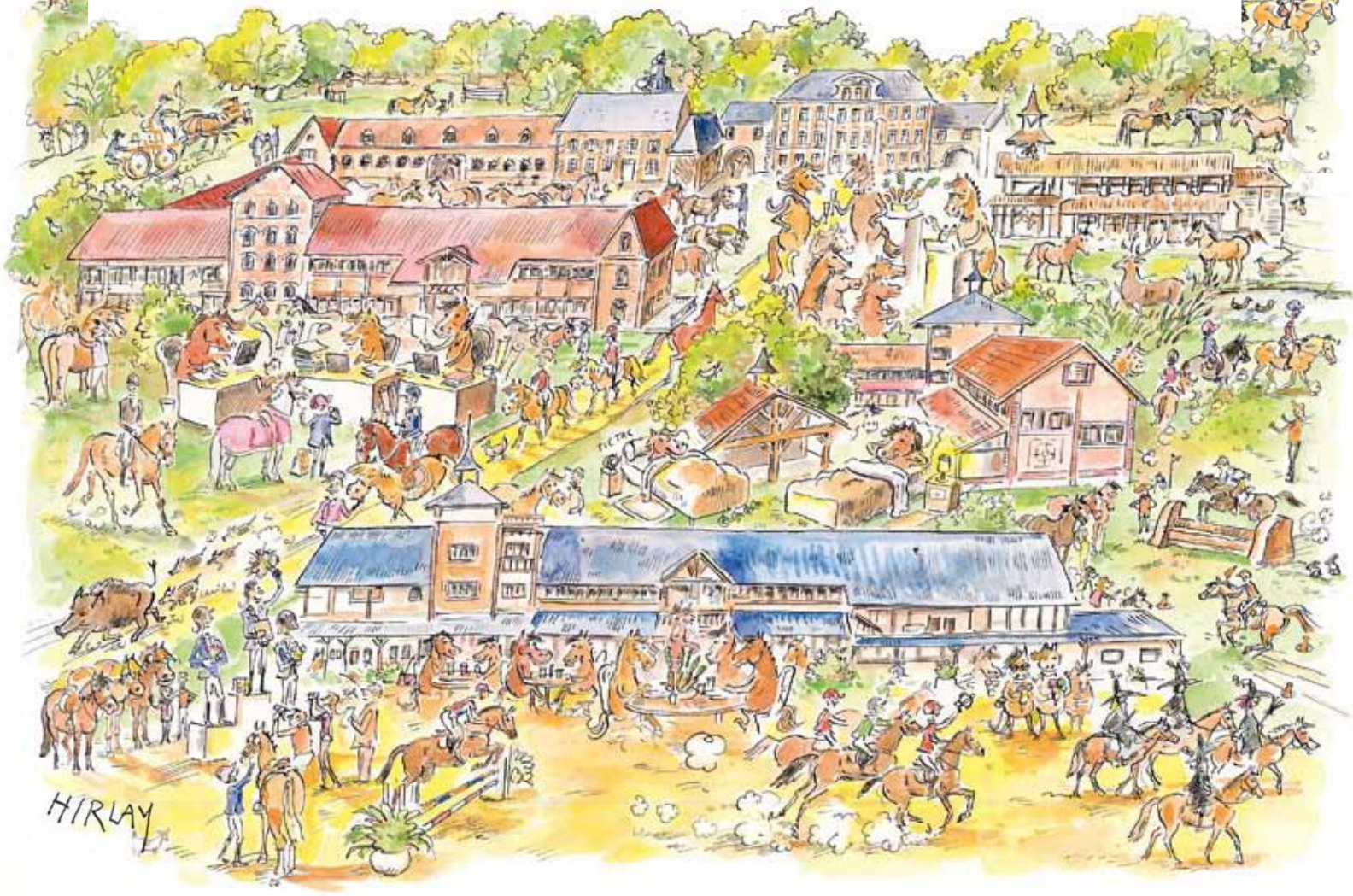

L'essentiel de vos Rendez-vous

A PARTIR DU 2 NOVEMBRE À AUBERVILLIERS

SPECTACLE CALACAS DE BARTABAS

Après une tournée qui a réuni plus de 160 000 spectateurs, la dernière création de Bartabas pour le théâtre équestre Zingaro est de retour au Fort d'Aubervilliers à partir du 2 novembre. ***Calacas*** – squelette au Mexique – met les défunts à cheval le temps d'une représentation où la mort est prétexte à célébrer la vie.

www.bartabas.fr

DU 16 AU 20 JANVIER EN AVIGNON

28E CHEVAL PASSION

L'édition 2013 de Cheval Passion se tiendra dans un parc des expositions rénové. Les équitations de travail y seront mises à l'honneur. Temps forts : Gala des Crinières d'Or, l'une des références mondiales du spectacle équestre, Cabaret équestre, Bodega, MISEC, Poney Passion, le mercredi, et Congrès FFE des spectacles équestres.

www.cheval-passion.com

DU 8 AU 10 FÉVRIER 2013 À BORDEAUX

JUMPING INTERNATIONAL DE BORDEAUX

11e étape de la Coupe du Monde FEI Rolex de saut d'obstacles. Finales des Coupes du Monde FEI d'attelage et de voltige. Réduction pour les licenciés FFE 2013, le vendredi journée et soirée et samedi journée.

www.jumping-bordeaux.com

LE 28 FÉVRIER À PARIS 14E

39E JOURNÉE DE LA RECHERCHE ÉQUINE

Au FIAP Jean Monnet à Paris 14e arr. Thème 2013 : Elevage et utilisation du cheval dans un contexte de développement durable. Le point sera aussi fait sur les derniers travaux de recherche réalisés et leur impact sur la filière.

www.jre-cheval.fr

Rendez-vous internationaux 2013

CHAMPIONNATS DU MONDE

27 JUILLET : Tarbes (FRA) Endurance Jeunes
7-11 AOÛT : Verden (ALL) Dressage Jeunes Chevaux
28 AOÛT-1ER SEPTEMBRE : Topolcianky (SLO) Attelage en paires
19-22 SEPTEMBRE : Lanaken (BEL) CSO Jeunes Chevaux
26-29 SEPTEMBRE : Valeggio sul Mincio (ITA) Endurance Jeunes Chevaux
17-20 OCTOBRE : Le Lion d'Angers (FRA) CCE Jeunes Chevaux
31 OCTOBRE-3 NOVEMBRE : Pau (FRA) Attelage Poneys

CHAMPIONNATS D'EUROPE

10-14 JUILLET : Compiègne (FRA) Dressage Jeunes
16-21 JUILLET : Vejer de la Frontera (ESP) CSO Jeunes
19-25 AOÛT : Herning (DAN) Dressage Seniors
20-25 AOÛT : Herning (DAN) CSO Seniors

FRENCH TOUR

8-10 FÉVRIER : Bordeaux (33) CSI 5*W
16-19 MAI : La Baule (44) CSIO 5*
13-15 JUIN : Cannes (06) CSI 5*GCT
19-21 JUILLET : Chantilly (60) CSI 5*GCT
30 OCTOBRE-3 NOVEMBRE : Lyon (69) CSI 5*

FFE EVENTING TOUR

21-24 MARS : Fontainebleau (77) CICO 3*
17-20 MAI : Sandillon (45) CIC 3*
23-26 MAI : Saumur (49) CCI 3*
21-25 AOÛT : Le Pin au Haras (61) CIC-W 3*
17-20 OCTOBRE : Le Lion d'Angers (49) CH-M-YH-CCI 2*
23-27 OCTOBRE : Pau (64) CCI 4*

FFE DRESS TOUR

27 FÉVRIER-3 MARS : Vidauban (83) CDI 3*
2-5 MAI : Saumur (49) CDI 3*
30 MAI-2 JUIN : Compiègne (60) CDI 3*
5-7 JUILLET : Vierzon (18) CDI 3*
18-21 JUILLET : Deauville (14) CDI 3*
17-20 OCTOBRE : Biarritz (64) CDI 3*

LA REF

Parc Equestre
41600 LAMOTTE
T 02 54 94 46 71
F 02 54 94 46 70
Mel : laref@ffe.com

RÉDACTRICE EN CHEF
Danielle Lambert

RÉDACTION
Frédérique Monnier

ICONOGRAPHIE
Elodie Brunaud

PHOTO COUVERTURE
FFE/F. Chéhu

DESSIN
Christian Hirlay

PHOTOS
FFE/PSV/DL, CE Kalinka, Etrier Choletais, IFCE/A Laurioux, H Delambre, KF Frieler/FEI, L'Image du Jour, JL Legoux, D Mombelli-OrangePhoto, Le Pied à l'Etrier, Sportfot, H Touroude,

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO
FFE Communication, FFE Ressources, FFE Tourisme, FFE Parc, H Delambre, IFCE

ABONNEMENT
1 an : 50 €
1 an adhérent : 25 €
Chèque à l'ordre de FFE

MAQUETTE
Charte Graphique :
Force Motrice
Mise en page :
Kristell Pinto

IMPRESSION
Imprimerie de Champagne
Z.I. Les Franchises
52200 Langres

COMMISSION PARITAIRE
0313G80336

ISSN
2115-4686

TIRAGE
7500 exemplaires

PIÈCES JOINTES
L'année équestre hors série La REF Grand Prix
Affiche Grand Prix

EDITEUR
Fédération Française d'Equitation
Parc Equestre
41600 Lamotte

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Serge Lecomte

Officiel

FORCE RÉGLEMENTAIRE
Ceci est le mensuel officiel de la Fédération Française d'Equitation. Les informations portant la mention « Officiel » ont force réglementaire.

SOMMAIRE

© FFE/PSV
6

© FFE/PSV
14

© HERVETHOUROUDE
18

© IMAGE DU JOUR
22

© KARL-HEINZ FRIELER/FEI
27

VIE ÉQUESTRE

Vœux 2013 3
L'essentiel de vos rendez-vous 4
AG élective du 6 décembre 2012 6
Interview de Serge Lecomte 7
Comité fédéral 2012-2016 8
TVA des activités équestres 9
AG ordinaire du 13 décembre 2012 10
Salon du Cheval de Paris 2012 12
IFCE : prévention sanitaire 30
On en parle au Club house 34

CLUBS

LeMemoClub 2
Trophée FFE Generali des clubs 14
Lauréat infrastructures : CE Kakinka 15
Lauréat pédagogie : l'Etrier Choletais 16
Lauréat développement durable : le Pied à l'Etrier 17
Trophées Generali du sport responsable 18
Sponsoring et mécénat 19
Sanctions en compétition 20
Nouveaux adhérents 32

SPORT

Tour d'Honneur 27

FORMATION

Stages au parc 22
Outils fédéraux pour les Galops® 25

TOURISME

Actualités FITE 28
Equirando Junior 2013 29

RÉFÉRENCES

Carnet d'adresses 33

Serge Lecomte plébiscité

Serge Lecomte et son équipe ont été élus à une large majorité de 86% des voix lors de l'assemblée générale élective de la Fédération Française d'Equitation qui s'est tenue le jeudi 6 décembre 2012 au Parc des Expositions de Paris Villepinte, dans le cadre du Salon du Cheval de Paris. Discours du nouvel élu.

MODÈLE DE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

« Je remercie tous les adhérents de la FFE pour leur confiance. C'est l'occasion de souligner la justesse du modèle de démocratie participative de la Fédération Française d'Équitation, modèle unique où les instances dirigeantes, président et comité fédéral, sont élus au suffrage direct de tous les responsables de groupements sportifs, soit un collège d'un nombre record de 8 409 électeurs qui ont eu le choix entre le vote sur place, le vote par correspondance ou le vote par internet.

J'en profite pour redire que, conformément à la loi sur le sport, ce sont les groupements sportifs qui sont membres des fédérations. »

AU SERVICE DES CLUBS ET DE LEURS LICENCIÉS

« Ce système rapproche en permanence la tête de la fédération de sa base. Il oblige à satisfaire des milliers de clubs et leurs licenciés par le bien-fondé des orientations données à la Fédération.
Le vote se fonde sur les services réellement rendus, sur le positionnement de l'action fédérale, sur l'impact que les actions menées ont sur la vie des centres équestres, des poney-clubs, des centres de tourisme équestre, des organisateurs de concours, des écuries de compétition, des athlètes de haut niveau, des cavaliers...
Ajoutons que la FFE est la seule fédération olympique à afficher la parité hommes femmes avec 16 femmes au Comité Fédéral sur 31 administrateurs. »

© FFE/PSV

UNE FÉDÉRATION QUI COMPTE DANS LE MONDE DU CHEVAL

« La Fédération est devenue un élément fort dans le paysage équestre en France. L'Etat se désengage fortement.
Le rôle des Haras Nationaux s'amenuise. La FFE a considérablement renforcé son rôle d'interlocuteur majeur auprès des pouvoirs publics.
C'est le résultat du travail de tous vis-à-vis de tous les élus de la nation... Nos activités sont plus visibles et affirment une vraie place éducative, sociale et économique.
C'est indispensable pour la prise en compte de nos activités d'être présent dans toutes les discussions et d'être une force de proposition, notamment pour éviter des réglementations pénalisantes. »

Outre la représentativité accrue de la Fédération, Serge Lecomte a rappelé les 3 missions de la Fédération avant de parler du Parc Equestre Fédéral et de conclure par un point d'actualité sur la TVA.

«En 2011, nous avions réussi à faire voter un amendement qui permettait un taux réduit de TVA pour les activités équestres, du fait de leur caractère sportif. Mais l'amendement qui se prépare (NDLR : voté le 7 décembre par l'Assemblée Nationale) nous fait dépendre de l'Europe. Si l'Europe l'exige, la TVA à taux plein pourrait s'appliquer du jour au lendemain sur décret.
Notre avenir est entre les mains des commissaires européens ! »

RÉSULTATS DES VOTES

Il y a eu 29 720 voix exprimées, soit une participation de 39,81%, pour un quorum de 25% des voix. Elles étaient portées par 2 500 votants, soit une participation de 29,73% pour un quorum de 25% des votants.

Vote N°1 : Election du président. Serge Lecomte : 86,16%.

Votre N°2 : Election du Comité Fédéral. Spécifiques, liste Lecomte : 86,63%. Affiliés, liste Lecomte : 84,77%. Agréés, liste Lecomte : 84,32%.

Interview de Serge Lecomte

Nouveau mandat, nouveaux défis

© FFE/PSV

Aux rênes d'instances nationales de l'équitation française depuis 1982, Serge Lecomte aborde ce nouveau mandat avec la même détermination que sa première élection à la tête du Poney Club de France. Interview.

Le monde de l'équitation vous fait à nouveau confiance, c'est un nouveau défi ?

« Le défi permanent pour chaque club, pour chaque cavalier, pour chaque dirigeant, c'est de toujours faire mieux pour continuer d'avancer.

Un nouveau mandat, c'est pouvoir concrétiser les évolutions amorcées et lancer de nouveaux projets. La situation économique du pays nous oblige à être plus performants. Nous devons nous appuyer sur nos points forts. Les activités sportives sont un atout pour la santé.

L'équitation propose la rencontre avec un animal formidable et une activité de plein air qui correspond bien aux aspirations de nos concitoyens. Nous devons proposer une pédagogie de qualité et un accueil agréable dans des installations propres, esthétiques et fonctionnelles.

Il reste beaucoup à faire pour rénover le parc des centres équestres français afin qu'ils offrent un espace de vie adapté aux cavaliers et à leurs familles autour des chevaux. »

Quelles sont les missions que vous donnez à la Fédération ?

« La FFE se concentre sur 3 missions : une mission éducative qui consiste à favoriser l'éducation des enfants et les activités physiques qui contribuent à une meilleure santé publique, une mission sportive qui consiste à organiser la compétition, à préparer les équipes de France et à rechercher sans cesse l'excellence, et une mission économique qui consiste à veiller au bon équilibre économique de l'ensemble pour lui assurer les moyens de progresser.

Pour mener à bien ces 3 missions, il faut donner de la visibilité et du poids à la parole de la Fédération. Les actions des 6 dernières années y ont largement contribué.

Les campagnes de publicité TV ont fait émerger l'équitation à son rang de 3e sport français et entraîné le franchissement du seuil des 700 000 licenciés.»

Vos projets pour les années à venir ?

« La pédagogie qui s'adresse aux nouveaux cavaliers doit évoluer pour mieux répondre aux attentes éducatives des enfants mais aussi devenir plus attractive pour les adultes.
Une prise de conscience en profondeur doit naître chez tous ceux qui gèrent un centre équestre pour reconsidérer la qualité de leurs infrastructures et le bien-être des chevaux et poneys et de ceux qui s'en occupent.
Sur le plan sportif, nous avons la chance d'avoir en 2014 les Jeux Equestres Mondiaux en Normandie. C'est un événement mondial qui ne reviendra pas en France avant très longtemps.
Il convient de mettre en place une opération commando pour y préparer nos équipes de France avec en ligne de mire les Jeux Olympiques de Rio 2016… »

Quid du Parc Equestre Fédéral ?

« La Fédération se doit d'avoir un lieu qui l'identifie, qui soit un ancrage fort pour la promotion des activités sportives, un lieu pratique pour l'accueil des clubs, dynamique, innovant, qui accueille les cavaliers, les familles…
Le Generali Open de France ne pourrait exister sans le Parc. C'est un atout économique majeur pour l'équitation. J'ajoute que tout ce qui a été fait, l'a été avec zéro dette et qu'on continuera sans dépenser l'argent que l'on n'a pas. »

Quel regard portez-vous aujourd'hui sur votre engagement militant ?

« Très jeune, j'ai décidé de ne plus attendre qu'on fasse pour moi ce dont j'avais besoin. Pour faire progresser notre Fédération et l'équitation en France, j'ai avancé et réuni tous ceux qui pensaient comme moi. Il nous reste toujours à convaincre chacun de puiser dans ses propres forces pour réaliser son rêve. »

- Interview Newspress

VOIR AUSSI

Le Dossier de presse à la rubrique Actualités fédérales de *www.ffe.com.*

Le comité fédéral 2012-2016

Jean-Luc AUCLAIR
AFFILIÉ PONEY

Philippe AUDIGÉ
AFFILIÉ PONEY

Martine FERNET
AGRÉÉ PONEY

Cyrille BOST
ORG. DE CONCOURS

Sylvie ROBERT
ORG. DE CONCOURS

Régis BOUCHET
AFFILIÉ PONEY

Djeylan MARDELL
AFFILIÉ PONEY

Olivier KLEIN
AGRÉÉ PONEY

Nathalie CARRIERE
JUGE

Frédéric MORAND
JUGE

Nadine COCHENET
AFFILIÉ CHEVAL

François EMERY
AFFILIÉ CHEVAL

Marion POCHE
AGRÉÉ CHEVAL

Marie-Laure DEUQUET
EDUCATEUR SPORTIF

Jean-Luc VERNON
EDUCATEUR SPORTIF

Emmanuel FELTESSE
AFFILIÉ CHEVAL

Jacques ROBERT
AFFILIÉ CHEVAL

Marine VINCENDEAU
AGRÉÉ CHEVAL

Clémence LABORDE
PROPRIÉTAIRE

Priscille LE GRELLE
MÉDECIN

Jean-Pierre BLACHE
AFFILIÉ TOURISME

Sabine GRATALOUP
AFFILIÉ TOURISME

François ALBERTINI
AGRÉÉ TOURISME

Pascale BOUTET
HAUT NIVEAU CCE

MARINA CAPLAIN ST-ANDRÉ
HAUT NIVEAU DRESSAGE

Bernard PAVIE
AFFILIÉ TOURISME

Véronique PESCHARD
AFFILIÉ TOURISME

Christian BOYER
AGRÉÉ TOURISME

Pascale DIETSCH
HAUT NIVEAU ENDURANCE

Eric LEVALLOIS
HAUT NIVEAU CSO

© PHOTOS FFE/DL/PSV

Nouveau sursis pour l'équitation

La discussion de loi de finances se déroule pendant le mois de décembre. Les aller et retour entre Assemblée Nationale et Sénat sont nombreux. Vous pouvez suivre l'actualité du dossier sur FFE Ressources et sur le site lequitationenperil.org. Le point au 21 décembre.

La FFE, le GHN et la FNC ont été reçus le 7 décembre par le Ministre de l'Agriculture, Stéphane Le Foll qui les a assurés de son soutien et plus généralement de celui de l'ensemble du Gouvernement, jusqu'à l'issue du contentieux européen.

AMENDEMENT FAVORABLE

Les deux assemblées parlementaires ont adopté un amendement au projet de loi de finances rectificative pour 2012 (III).

Cet amendement présenté par le gouvernement vise à préserver, jusqu'à nouvel ordre, la fiscalité d'une partie des activités équestres et a été intégré à ce texte dans l'article 22 bis.

L'enseignement d'équitation serait donc maintenu à 7% au 1er janvier 2013.
L'article 23 du même texte prévoit en revanche la hausse du taux de TVA pour la vente de chevaux et les gains de courses, inévitable au regard de la condamnation de la Cour de justice européenne de la France et des autres pays pour ces activités.

ADOPTION DÉFINITIVE

Samedi 15 décembre, le Sénat a rejeté le vote d'ensemble du texte du projet de loi de finances rectificative. C'est donc l'Assemblé nationale qui a procédé à l'adoption définitive du texte dans la nuit du 20 décembre.

JANVIER 2013

FFE ressources a mis en ligne les informations actuellement disponibles concernant les taux applicables au 1e janvier 2013 en l'absence du décret prévu dans l'amendement 401 (voir ci-dessous).

Voir la page ***http://www.ffe.com/ressources/Actualites/TVA-sursis-pour-l-equitation*** qui comporte à la fois le tableau et le lien vers le communiqué FFE – GHN – FNC.

Pour en savoir plus, consulter régulièrement les sites : www.lequitationenperil.org et ***www.la-campagne-des-insurges.fr.***

Références

Texte de l'amendement N° 401 présenté par le gouvernement :
« Après l'article 22, insérer l'article suivant :
I. - Le b sexies de l'article 279 du code général des impôts est abrogé.
II. - Le I s'applique aux opérations dont le fait générateur intervient à une date fixée par décret et au plus tard au 31 décembre 2014.

Exposé sommaire
La France ne partage pas l'analyse de la Commission européenne en matière d'application du taux réduit de taxe sur la valeur ajoutée aux centres équestres.

La France considère en effet que le taux réduit devrait être maintenu pour les activités sportives équestres et que le droit communautaire le permet.

La Commission européenne a néanmoins indiqué son intention de poursuivre une procédure de « manquement sur manquement » devant la Cour de justice de l'Union européenne.

L'amendement proposé vise à insérer dans la loi les dispositions voulues par la Commission européenne. Leur entrée en vigueur est toutefois subordonnée à la prise d'un décret qui n'interviendra qu'en cas de condamnation au contentieux.
En l'absence de ce décret, le droit existant reste en vigueur. »

Large consensus

Conclue le 13 décembre, l'AG ordinaire de la FFE a été l'occasion de bilans positifs dans tous les domaines de l'activité fédérale. L'essentiel.

RAPPORT MORAL

François Albertini, secrétaire général, a rappelé les chiffres et les actions de l'année. Les 8 409 adhérents ont délivré 706 449 licences.

Les licences de compétition ont progressé de 5,35%, les engagements de 6,10%. FFE qualité a mené 1 100 audits sur site. FFE Parc a servi 127 000 repas, hébergé 35 000 chevaux et accueilli plus de 20 000 cavaliers.

A noter, parmi les nouveautés de l'année, l'édition

© FFE/PSV

des Guides ***Galop®1***, ***Ponygames***, ***Spectacle Club*** et l'obtention par le Generali Open de France du certificat ***Guinness World Records*** de la « Plus grande compétition équestre au monde » avec 13 838 participants différents.

Voir aussi Ref 138 spéciale bilan 2008-2012.

RAPPORT SPORTIF

Jacques Robert a présenté le rapport sportif et Pascal Dubois le rapport DTN.
Premier chiffre clé, les organisateurs ont distribué en compétition nationale et internationale en France 23 millions d'euros de dotation en 2012, contre 17 millions en 2008, soit une progression de 35%.
Second chiffre clé, celui des gains des cavaliers à l'étranger, 3 millions d'euros en 2012 contre 2 millions en 2008, soit un bonus de 33%.
Cela traduit la progression de compétitivité des équipes de France qui s'appuient sur un vivier de plus en plus nourri.

Ainsi le nombre de couples, aux marches du haut niveau, a doublé en 4 ans, à la fois dans toutes les catégories jeunes et chez les seniors, avec par exemple, 210 cavaliers qui tournent en CSO à 150 et plus.

Progression des dotations distribuées en France de 2001 à 2012

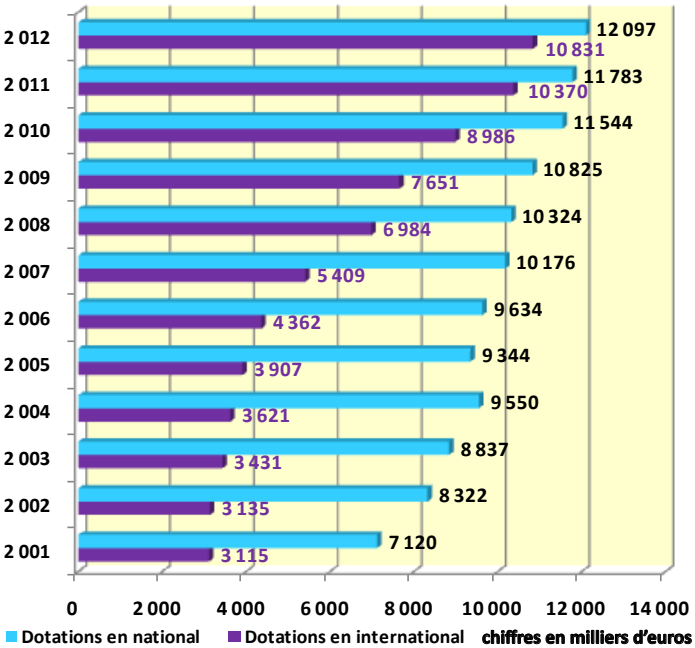

Progression des gains des cavaliers français à l'étranger de 2001 à 2012

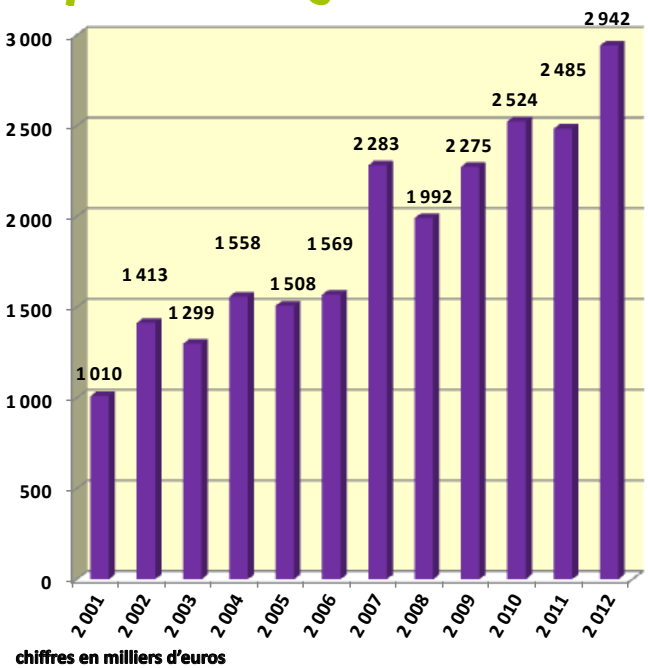

Assemblée générale ordinaire du 13 décembre 2012

RAPPORT FINANCIER

© FFE/PSV

Olivier Klein, trésorier de la FFE, a présenté le rapport financier dont le détail figure sur le site internet, à la rubrique La FFE.
Il a mis en évidence les principales masses du budget, selon les 5 principaux chapitres illustrés par le graphique, pour un total de dépenses de 38,8 M€ et de recettes de 38,5 M€.
Il a précisé que le budget 2013 prévoit une baisse prudente.
Les tarifs de cotisation votés pour 2014 sont de 760€ pour les CLAF et CLAG et de 180€ pour les ORAF et ORAG.

2011 - 2012

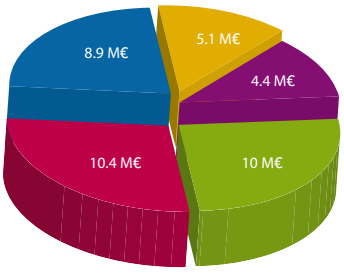

- Budget Clubs
- Budget Sport
- Reversement aux régions
- Vie associative, communication et frais généraux
- Parc Equestre Fédéral et manifestation

TOURISME EQUESTRE

Bernard Pavie a rappelé les principales actions menées par le CNTE.

Il a mentionné le succès de l'Equirando au Haras du Pin et de l'Equirando junior à Guédelon et souligné que la première aspiration des cavaliers est une aspiration nature.
Il a parlé du premier Congrès européen des itinéraires de tourisme équestre qui donne de bonnes perspectives et retracé le travail fait sur le dossier infrastructures.

© FFE/PSV

Cadre prestigieux pour l'Equirando 2012 au Haras du Pin

RÉSULTATS DES VOTES

**Il y a eu 74 659 voix exprimées, soit une participation de 25,90%, pour un quorum de 25% des voix.
Elles étaient portées par 1501 votants, soit une participation de 17,85% pour un quorum de 25% des votants.
Vote N°1 :
Rapport moral et quitus 2011-2012 : 89,93%.
Vote N°2 :
Rapports financiers et quitus 2011-2012 : 88,47%.
Vote N°3 :
Budget prévisionnel 2012-2013 : 86,12%
Vote N°4 :
Cotisations 2014 : 85,09%
Vote N°5 :
Mandat donné au Comité pour les acquisitions foncières : 82,45%
Vote N°6 :
Participation à la campagne de promotion TV : 62,75%**

RETOUR SUR LE FUTUR

**Vous avez été destinataire de la REF n°138 spéciale sur les Temps forts 2008-2012.
Vous y avez retrouvé la vie de votre club, conforté votre opinion sur votre management, découvert de nouvelles idées.
Conservez précieusement ce numéro, il vous sera utile. Vous devez régulièrement faire appel à des arguments percutants pour instruire les dossiers destinés aux administrations et aux éventuels sponsors.**

Alors puisez, sans scrupule, dans les pages de ce numéro pour en retirer les statistiques, les points forts de nos actions, les bienfaits de l'équitation pour tous.

– François Albertini

MÉDAILLES D'HONNEUR

3 médailles d'honneur ont été remises à l'issue de l'AG, à Sylvie Navet, en raison de son investissement comme présidente de jury et pour sa contribution à la mise en place des paris sportifs, Marc Damians pour son engagement associatif, à la FFE puis à la SHF et André Bonneau pour l'organisation des championnats d'Europe poney à Fontainebleau.

© FFE/PSV

Sylvie Navet

© FFE/PSV

Marc Damians

© FFE/PSV

André Bonneau

Sportifs à l'honneur

Le stand FFE 1 a permis d'accueillir les visiteurs. Ils étaient 150 000 cette année. Les équipes de France médaillées y ont été mises à l'honneur en Pony-Games 2, en TREC 3 et en horse-ball.
Les séances de dédicaces de Jessica Michel 5 et de l'équipe de France de voltige 7 ont mobilisé les fans.
Le mercredi, les baptêmes 4 et les carrousels 6, ont marqué la journée des enfants.
Côté sport, Nicolas Andréani, vainqueur de l'étape Coupe du Monde a emmené le tour d'honneur 8, Ivan Nousse 9 est second de l'épreuve.
Lors des Gucci Masters, Michel Robert / ***Catapulte*** 10 remporte le Prix Figaro, Simon Deslestre / ***Whisper*** 11, le Trophée Salon du Cheval CENECA, Roger-Yves Bost / ***Castle Forbes Cosma*** 12, le Longines Speed Challenge et Pénélope Leprevost 13 est la meilleure française de GP Gucci avec ***Mylord Carthago *HN.***
14 Associé à ***Gump With A Jac BB,*** Maxime Woygnet est sacré champion de France amateur Elite reining lors des Masters Pro Western.

1

2

3

14

4

Salon du Cheval de Paris 2012

5

6

7

8

10

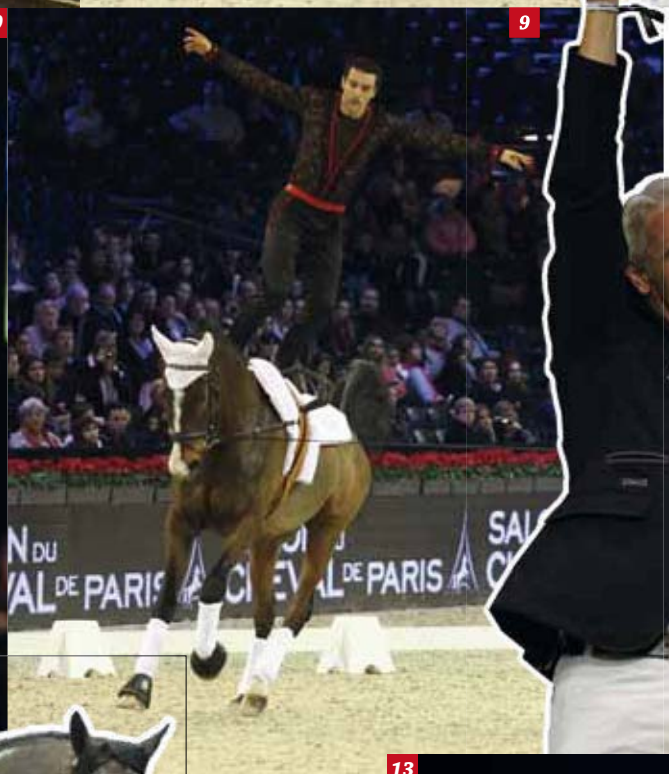
9

11

12
13

Aller de l'avant

Les trophées FFE Generali des clubs récompensent les meilleures réalisations des structures équestres labélisées dans trois thèmes : pédagogie, infrastructures et développement durable.

© FFE/PSV
Pédagogie : l'Etrier Choletais

© FFE/PSV
Infrastructures : CE Kalinka

© FFE/PSV
Développement durable : Le Pied à l'Etrier

Ce Trophée a pour objectif de valoriser et de mutualiser les plus belles réalisations des clubs labélisés dans les domaines de la pédagogie, des infrastructures et du développement durable, trois axes qui permettent aux clubs français d'assurer à la fois leur développement et celui de l'équitation en France.

PRIX

La remise des prix du Trophée FFE Generali des clubs s'est tenue le jeudi 6 décembre au Salon du Cheval de Paris- Villepinte sur le stand de la FFE, après les Assemblées Générales, en présence des membres du jury, David Beeckmans, Jean-Luc Vernon, Martin Denisot, Xavier Tirant, Carine Dubois, Nelly Jarsalé, Christian Boyer et Pascal Marry.
Chacun des lauréats s'est vu remettre en plus des plaques et trophées, un lot de 10 tapis de selles logotisés aux couleurs du trophée et du club ainsi qu'un chèque de 800 € remis par Generali et utilisable pour l'achat de matériel de sellerie chez CWD.

IMPORTANCE ET ÉMOTION

Lors de cette remise des prix, Pascal Marry a salué, le dynamisme des dirigeants et des enseignants qui s'est une nouvelle fois avéré au regard des dossiers reçus.

Il a également rappelé que le niveau d'innovation dont ont su faire preuve les clubs depuis de nombreuses années est plus que jamais un axe à favoriser en cette période de crise.

Jean Luc Vernon, président de la commission des centres équestres, qui a remis son prix à l'Etrier Choletais, lauréat du trophée Pédagogie, a fait valoir qu'une pédagogie bien pensée est le moteur de la réussite des clubs.

En remettant le trophée Infrastructures à Kalinka Loisirs Equestres, François Albertini a rappelé l'importance de l'accueil qui est à la fois une structure mais aussi une stratégie mise en place par le club. Le développement des clubs passe par un bon accueil.

Très attaché au trophée Développement Durable, Bernard Pavie, président du CNTE, a salué le projet de théâtre équestre qui associe développement durable à l'apprentissage de l'équitation et au vivre ensemble. La remise de prix de ce trophée a donné lieu à un moment très touchant où tous les cavaliers ayant participé au spectacle ont posé pour la photo.

Serge Lecomte a félicité les lauréats en les invitant à toujours plus innover. Il a aussi expliqué que la motivation se trouve dans le sourire des enfants associés à ces projets prenant en exemple les jeunes cavaliers présents…

EN SAVOIR PLUS

Les bonnes idées étant faites pour être partagées, retrouvez les dossiers en détail et leurs annexes sur www.ffe.com, rubrique Vous êtes club/Pédagothèque/ Trophée FFE Generali des clubs.

SPORT RESPONSABLE

David Beeckmans, responsable des partenariats sportifs chez Generali, a rappelé l'engagement de General aux côtés de la FFE et de ses clubs, pour les accompagner vers un développement harmonieux et responsable, engagement concrétisé par la signature de la charte Sport responsable.

Un point accueil où il fait bon vivre

Dirigeants du CE Kalinka, 30, qu'ils ont créé en 2001,Yanka Nadobny et Gilles Coladon, ont conçu en 2008 un ensemble de 3 bâtiments comprenant leur habitation, l'écurie et l'accueil du club, avec un soin tout particulier accordé à ce dernier.

IMPLANTATION

Comme il y avait déjà un accueil installé dans un mobil home dont l'implantation avait été soigneusement choisie, à savoir entre le parking et l'entrée du club, ce qui favorisait la rencontre entre l'équipe du club et les visiteurs, le nouveau bâtiment d'accueil devait être sensiblement au même endroit. Un échange de terrain avec un voisin a permis de construire l'ensemble des bâtiments sur une parcelle dominant le club.

TRAVAUX

Le choix d'une construction en bois a été fait afin de l'intégrer dans le paysage, le bois ayant aussi comme avantages d'avoir un bon rapport qualité prix, de présenter une rapidité de construction et de contribuer à une ambiance chaleureuse. L'ensemble a été conçu avec l'aide d'un architecte spécialisé en maisons ossature bois.
Les travaux ont été réalisés en dehors des périodes de fonctionnement du club, entre juin et septembre 2008. La structure bois a été commandée à une entreprise spécialisée dans les bâtiments équestres. Sur la base d'un modèle du catalogue - 4 boxes extérieurs accolés avec un auvent de 1,50m - les dirigeants ont créé un bâtiment de 4 m sur 12m de surface intérieure sans cloisons et avec des portes vitrées. La structure a été livrée et montée par l'entreprise. Le reste des travaux a été fait en autoconstruction, à l'exception de l'électricité, de la plomberie et la chape liquide confiées à des entreprises locales. Le coût total a été de 49 370 euros financé à hauteur de 37 370 euros par apport personnel et prêt bancaire et de 12 000 euros par une aide du Conseil régional et de l'Europe (dossier IDEA).

© CE KALINKA/G. COLADON

CONVIVIAL

Le bâtiment étant situé à 1,50 m, au-dessus du niveau du parking, l'idée de construire une terrasse s'est imposée très vite de façon à agrandir l'espace, tout en créant un lieu convivial. Un arbre a été intégré dans la terrasse donnant à celle-ci une atmosphère particulière. Les parents s'y installent volontiers pendant la reprise de leurs enfants, avec un regard sur les carrières, sans perturber les cours. Le bureau jouxte la pièce du club-house, tout en étant séparé par une porte coulissante, ce qui permet de recevoir les gens dans le calme, notamment pour les renseignements et inscriptions. Une porte privative permet aux dirigeants un accès direct à leur habitation.

MULTIFONCTIONS

Le club-house a des fonctions multiples : salle de théorie les jours de pluie, le club n'ayant pas de manège, vestiaire pour les stagiaires et salariés, coin cuisine pour ces derniers, coin bar pour les cavaliers... il a aussi permis au club de proposer de nouvelles offres : accueil de formations en salle comme des stages de chef de piste et de juges TREC en collaboration avec le CRE, organisation de compétitions de TREC, le club–house servant de salle des cartes pour le POR, de coin informatique pour la saisie des résultats et d'installer une buvette sur la terrasse et enfin de proposer des journées de découverte de l'équitation d'extérieur avec repas sur la terrasse et regroupement en salle pour les debriefings vidéo. Même s'il a permis un accueil plus professionnel et performant, le club-house, avec sa terrasse surplombant le club est avant tout un lieu où l'on se sent tellement bien que les dirigeants n'hésitent pas à y recevoir leurs amis en dehors des heures d'ouverture !

POINTS FORTS

Le jury a retenu le projet du CE Kalinka car son bâtiment d'accueil reflète une stratégie qui place tous les acteurs du club, cavaliers, salariés et visiteurs au centre du projet. Le point accueil contribue à ce que le club soit un lieu de vie à part entière.

Les explorateurs au poney-club

Franck Dusautois directeur de l'Etrier Choletais, 49, et Sophie Rembotte enseignante au club, ont mis au point un projet d'équitation scolaire destiné aux primaires – CP, CE1 et CE2. Complet et facilement transposable, il a remporté le Trophée pédagogie. Présentation.

PROSPECTION

Chaque année, Franck Dusautois envoie un courrier aux directeurs des écoles primaires publiques et privées se situant dans un rayon de 15 km autour du club pour leur présenter l'activité proposée ainsi que le projet pédagogique. Une semaine après cet envoi, il prend contact par téléphone avec les écoles pour proposer aux instituteurs un rendez -vous au centre équestre. C'est l'occasion de visiter le club et de présenter en détail le projet pédagogique d'équitation scolaire.

SÉANCES

L'activité se fait en un cycle de 6 séances. Ce format permet de s'inscrire dans le calendrier scolaire au rythme d'une séance par semaine entre deux périodes de vacances.
Chaque séance comprend 3 ateliers, équitation, pratique autour du poney et atelier de mise en place d'un journal avec l'instituteur. Le thème général des séances, sous forme de fabulation ludique, est « les explorateurs au poney club ». A chaque séance, les explorateurs découvrent un nouveau continent et recherchent des indices en vue de la chasse au trésor qui est organisée lors de la dernière séance. Des mises en situation et un aménagement du milieu astucieux permettent aux enfants d'acquérir des savoirs et des habiletés motrices faisant le lien entre l'initiation à l'équitation et le programme d'EPS de l'Education nationale.

© CE L'ETRIER CHOLETAIS

JOURNAL

Chacun des écoliers reçoit, lors de la 1ère séance, un journal d'explorateur adapté à son niveau scolaire, CP, CE1 et CE2, qu'il remplit et colorie lors de l'atelier encadré par l'instituteur. Les grands thèmes sont identiques mais les exercices correspondent au programme de chacune des classes. Ce livret permet de mémoriser les notions abordées dans l'atelier pratique autour du poney, tout en étant un outil d'évaluation des séances par les enfants. Chaque semaine, les enfants colorient le petit rond correspondant à la séance de la couleur de leur choix : vert : très bien, orange : moyen et rouge : mauvais. Cette évaluation permet de discuter avec l'instituteur sur le pourquoi de la couleur et d'améliorer sans cesse les séances proposées. C'est un lien entre le club, l'école, les parents et les enfants. Ainsi les parents peuvent savoir ce que les enfants font lors des séances d'équitation.

POINTS FORTS

L'Etrier Choletais a su appréhender l'équitation scolaire avec un projet pédagogique en phase avec le programme d'EPS de l'Education Nationale et qui s'inscrit parfaitement dans le rythme scolaire. Tous les aspects sont traités, depuis le contact avec les écoles jusqu'à la fidélisation des cavaliers après les séances. Cette approche est très transposable dans beaucoup de clubs.

FIDÉLISATION

A l'issue de la dernière séance, une réunion est organisée avec l'équipe enseignante et les parents. C'est l'occasion pour ces derniers de prendre connaissance de l'activité pour inscrire leur enfant si celui-ci souhaite continuer l'équitation. La pédagogie ludique utilisée suscite l'envie de revenir s'amuser au poney-club. Chaque année, 6 cavaliers en moyenne, qui habitent le plus souvent à proximité du club, viennent par ce biais s'inscrire pour monter au club régulièrement.

TRANSPOSABLE

L'activité est facilement transposable. Il suffit que le club dispose d'une cavalerie de poneys dociles et habitués aux débutants, d'un espace de travail sécurisé et matérialisé pouvant accueillir poneys et cavaliers débutants et d'une salle pour l'atelier du journal avec l'instituteur. L'activité est encadrée par un enseignant pour la pratique équestre et par un BAP, CQP, BAFA ou un 2e enseignant, selon les disponibilités, pour la pratique autour du poney. Chaque classe vient avec son instituteur et 2 parents accompagnateurs.

Le spectacle vecteur du développement durable

Le Pied à l'Etrier, 88, dirigé par Frédéric et Isabelle Meyer a choisi de présenter un spectacle équestre lors de la semaine du développement durable. Cette approche originale lui a valu d'être retenu par le jury.

Se définissant comme un centre équestre proche de la nature et s'inspirant de la culture des Indiens d'Amérique pour son projet pédagogique, Le Pied à l'Etrier se fait le messager du développement durable.
Le club a en effet choisi de présenter le dimanche 1er avril 2012, dans le cadre de la semaine du développement durable 2012, un spectacle équestre intitulé Le Petit Prince et la sauvegarde des abeilles. Plus de 400 spectateurs ont assisté aux 2 représentations effectuées par 120 cavaliers, dont le plus jeune est âgé de 3 ans, avec 40 poneys / chevaux.

PRÉPARATION

Ce spectacle d'une durée de 1h 30, comprenant 18 tableaux a été préparé tout l'hiver, chaque « reprise » du club ayant travaillé sur un tableau. Les cavaliers ont choisi les numéros du spectacle : carrousel, voltige, longues rênes, dressage, obstacles, travail à pied.
Ils ont également été associés au choix du message à faire passer : la sauvegarde des abeilles et plus généralement à travers elles, celle de l'humanité et de la planète. Isabelle Meyer, responsable du projet a tenu à y associer tout l'environnement du club : les costumes ont été réalisés par les parents des cavaliers ainsi que les décors dont le tissu a été fourni par une entreprise locale. La bande son a été conçue par le frère de la monitrice qui est musicien.

© CE LE PIED A L'ETRIER

MESSAGE

Le thème de la protection des abeilles a été choisi en raison du message qu'il peut faire passer : Il est possible de protéger les abeilles qui sont actuellement en danger par des gestes simples réalisables par tous, y compris en ville. Le choix du Petit Prince s'est fait en raison du message universel de Saint-Exupéry et de la candeur du personnage qui touche les petits comme les grands.
De façon générale, le spectacle veut délivrer un message de joie et d'espoir tout en pointant du doigt les dangers de notre monde moderne.
5 résolutions pour sauver les abeilles, répertoriées par les cavaliers – bannir les engrais et pesticides, semer des fleurs, construire des gîtes à insectes, consommer du miel de sa région et parrainer une ruche, ont été développées dans un document joint au programme.

IMPACT

L'impact de ce spectacle a été très important sur l'activité du club. Tout le monde, cavaliers comme parents, a œuvré sur le projet : choix des mises en scène, des costumes, des musiques. Une très grande liberté a été laissée à l'inspiration de chacun. Les cavaliers ont été très assidus pour préparer le spectacle, même pendant la période de grand froid. Grâce au spectacle, Fréderic Meyer mêle positivement l'éducation au développement durable à l'animation.

POINTS FORTS

Le jury a salué cette approche originale qui associe la pratique de l'équitation à la sensibilisation au développement durable. L'action du Pied à l'Etrier ne se limite pas à des actions liées à l'environnement. La création et la représentation d'un spectacle permet de répondre aux trois piliers du développement durable : écologique, économique et social.
Ecologique, en raison du thème choisi, la protection des abeilles, économique car l'activité spectacle motive les cavaliers qui ne sont pas forcément attirés par la compétition en les incitant à venir plus souvent au club et social car il est possible de faire intervenir tout type de public fréquentant le club, même non cavalier, comme par exemple les parents.

GENERALI
Solutions d'assurances

Original, exemplaire et responsable

Dans le cadre de la Charte du Sport Responsable mise en place en 2010, Generali a remis le 4 décembre les premiers Trophées du Sport Responsable à 12 clubs, 3 par fédération signataire, golf, volley-ball, cyclisme et équitation. Présentation des lauréats équitation.

VAINQUEUR : ECURIES GRANDPIERRE, 77

Les Ecuries Grandpierre, dirigées par Quitterie Lanta ont été distinguées pour avoir établi un processus de formation adapté aux enfants de 3 à 11 ans, portant, à la fois, sur l'apprentissage de l'équitation et des comportements éco-responsables. Il est remis en début d'année aux enfants, un dessin de cheval ailé, le Pégasus qui comprend 101 plumes qui correspondent à des « actions » (règles, connaissances et apprentissages) à acquérir. Lorsque l'action est acquise, l'enfant colorie la plume. Le Pégasus comporte 4 seuils : bronze, argent, doré-argent et or.

Quand l'ensemble est colorié, l'enfant devient cavalier en or. Une dizaine d'actions visent le respect de l'animal, l'entraide, le respect des règles, le fair-play. Une vingtaine d'actions concernent le bien-être du cavalier et de sa monture .
Une vingtaine d'autres actions demandent aux cavaliers d'être attentifs à la nature. Ce projet permet aux enfants trop jeunes pour passer les Galops® d'avoir un objectif de progression. Il est aussi proposé aux enfants qui viennent au club avec l'école d'initiation aux sports de Poissy.

© HERVE THOUROUDE

La remise des prix en présence de Serge Lecomte, Zinédine Zidane, Marie-Christine Lanne et Frédéric Bouix.

LAURÉAT : CENTRE ÉQUESTRE DE VALLET, 44

Le club dirigé par Hugo Fleurance a été récompensé pour avoir choisi pour son manège un sol équestre en granulats de caoutchouc fabriqués à base de pneus recyclés. Ce sol a pour avantage de ne pas nécessiter d'arrosage et de protéger les membres des chevaux grâce à un meilleur amortissement des chocs.

Le CE de Vallet s'est engagé aussi dans une démarche d'agriculture biologique : les 32 hectares ont été agréés en juillet 2011 du label Ecocert.
Il mène d'autres actions écologiques, comme le tri des déchets, le recyclage des ficelles de foin, une douche en circuit fermé pour économiser l'eau, le choix d'une alimentation traditionnelle pour la cavalerie, le club produisant sa propre avoine bio, l'emploi du fumier produit sur les prairies du club et la mise en place d'un programme de replantage des haies en partenariat avec la chambre d'agriculture et le lycée de Briacé.

LAURÉAT : CLAIRE PONEY NATURE, 43

A la fois ferme pédagogique et centre équestre, Claire Poney Nature, dirigé par Claire Granger est très engagé dans le développement durable. La visite de la ferme se fait sous forme de parcours d'orientation à pied ou à poney qui donnent la possibilité à chacun d'être un acteur écologique et de prendre un premier contact avec l'animal. A Claire Poney Nature, chacun agit de façon « durable » utilisation des toilettes sèches et engagement de vider le WC dans le compost, usage de produits « verts » pour la douche et la vaisselle, dont l'eau est récupérée au moyen d'un système d'assainissement à roseaux, tri des détritus, participation à la vie de la ferme et au respect de la nature et des animaux.
La pratique de l'équitation fondée sur une pédagogie ludique vise avant tout à apprendre à se connaître et à connaître l'animal pour mieux le comprendre et le respecter.
Afin de promouvoir l'originalité de ce fonctionnement, Claire Granger propose un système de franchise, avec un cahier des charges, qui conduit et indique la marche à suivre pour développer une équitation écologique respectueuse de son environnement.

FFE RESSOURCES

L'atout partenariat

Le sponsoring et le mécénat permettent de trouver des fonds pour financer des projets. Bien qu'ils se ressemblent, ils ne fonctionnent pas exactement de la même façon. Définitions, contrats et avantages de ces deux types de relations.

© FFE/JSV

SPONSORING OU PARRAINAGE

Le sponsoring est un moyen de communication pour le sponsor. L'établissement qui bénéficie du sponsoring doit fournir une contrepartie. Cette contrepartie se traduit par une visibilité du sponsor, qui lui permet d'améliorer ses valeurs, d'augmenter sa notoriété et son image et d'élargir son audience. Il existe différentes formes de sponsoring :

- Sponsoring financier : le sponsor paie une somme d'argent.
- Sponsoring matériel : le sponsor apporte à l'établissement des marchandises ou des fournitures.
- Sponsoring technique : le sponsor apporte un support technique lors d'une manifestation par exemple.

Dans tous les cas, la contrepartie est une visibilité pour l'entreprise partenaire.

MÉCÉNAT

Le mécénat est une action de soutien qui ne nécessite aucune contrepartie de la part de celui qui reçoit le don. Pour que le mécène puisse bénéficier des avantages fiscaux que produit le mécénat, les dons doivent être faits à des associations qui revêtent un intérêt général ou qui organisent des manifestations d'intérêt général. Toutefois, toute association peut recevoir des dons manuels. Le mécénat peut également être financier, matériel ou technique.

AVANTAGES FISCAUX

Pour pouvoir délivrer un reçu, l'association doit :

- avoir une activité non lucrative,
- avoir une gestion désintéressée,
- ne pas fonctionner au profit d'un cercle restreint de personnes.

Il n'existe pas pour autant une procédure d'agrément. L'association délivre les certificats sous sa responsabilité. Si l'administration venait à contester le caractère d'intérêt général des activités associatives, les sanctions seraient lourdes : l'émission illégale de reçus fiscaux est passible d'une amende égale à 25% du montant figurant sur les reçus indûment émis. Dans ce genre de situations, la responsabilité personnelle des dirigeants peut être mise en cause.

Depuis la loi du 1e août 2003 une procédure dite du rescrit permet d'interroger l'administration fiscale à propos de la situation particulière de l'association. L'administration dispose de six mois pour répondre et indiquer si l'association peut valablement délivrer des certificats fiscaux au titre de l'article 200 du code général des impôts.
A noter qu'aucun avantage fiscal n'est accordé si les dons sont faits à une entreprise.

CONTRAT

Il est primordial de rédiger un contrat pour ce type de relation.
D'une part, cela permet de bien définir les obligations de chaque partie.
D'autre part, cela permet de garder une trace comptable en plus de la facture.

TRAITEMENT COMPTABLE ET FISCAL

Sponsoring et mécénat se traitent différemment au niveau comptable et ont des conséquences fiscales différentes au niveau des deux parties. Les avantages qu'ils peuvent en tirer sont un atout à développer pour convaincre de potentiels partenaires (voir tableau).

RÉFÉRENCES JURIDIQUES :

Loi du 1e août 2003
Art 200 et 238 bis du CGI.

	MÉCÉNAT		SPONSORING
Avantages fiscaux	Effectué par un particulier : Réduction d'impôt de 66% des sommes versées dans la limite de 20% du revenu imposable	Effectué par une entreprise : 60% du montant des dons, dans la limite de 5/1000e du chiffre d'affaires	Pour le sponsor, les dépenses effectuées dans le cadre d'opérations de sponsoring sont déductibles des résultats imposables de l'entreprise. Ces dépenses doivent servir l'intérêt de l'entreprise.
Transcription comptable pour l'établissement équestre	Les dons perçus par le mécénat sont affectés au compte 7088 «autres produits et activités annexes» en créant un sous compte comme par exemple 7088001 où il n'y aura pas de TVA dessus		Pour le sponsoring en matériel : le matériel peut être inscrit en tant qu'immobilisations pour sa valeur vénale, si cette valeur est supérieure à 500 €. Pour le sponsoring en numéraire : assujettissement à la TVA à 19.6% pour le bénéficiaire. Il est affecté au compte 7088 «autres produits et activités annexes»

Respecter les règles du jeu

Organiser une compétition ou y participer implique le respect des règles définies par les statuts et les règlements fédéraux. Ceci suppose notamment d'adopter une attitude fair-play et sportive durant les compétitions que l'on soit compétiteur, coach ou officiel.

Le règlement général des compétitions, ainsi que le règlement disciplinaire général, fixent les modalités de sanction en cas de non-respect des règles. Tous les licenciés de la Fédération peuvent être sanctionnés pour un manquement, peu importe leur statut. Précisions.

SANCTIONS EN COMPÉTITION

Le président du jury et le président du concours sont compétents pour intervenir lorsqu'un comportement est contraire au règlement. Ils peuvent ainsi prendre des mesures selon la gravité de la faute, ceci n'exclut pas ensuite l'ouverture d'une procédure disciplinaire à l'encontre du licencié.

© FFE/DL

Le Président de concours ou le Président du jury peut choisir de donner un « avertissement». Celui-ci ne provoque aucune sanction immédiate, mais un deuxième avertissement appliqué au cours des douze mois suivant le premier, provoquera automatiquement une mise à pied du cavalier.

Le Président du jury peut également disqualifier un concurrent d'un concours, d'une épreuve ou lui interdire l'entrée en piste pour transgression des règlements, manque de correction, utilisation abusive des installations et terrains, non-respect des règlements sur la protection et la formation du cheval ou propos incorrects.

MISE À PIED

Une mise à pied peut être infligée par le Président du concours ou par le Président du jury, de leur propre initiative, ou sur demande d'un membre de l'organisation ou du jury.

Le concurrent sanctionné doit en être informé immédiatement, il signe une notification en deux exemplaires, l'un lui est remis, l'autre est conservé par l'organisateur. La mise à pied prend effet dès qu'elle est signifiée au concurrent. La période de mise à pied est notifiée sur le site www.ffe.com.

La première mise à pied entraîne une interdiction de concourir de 15 jours pour le concurrent sanctionné.
Une deuxième mise à pied infligée au cours des 12 mois qui suivent la fin de la première entraîne une interdiction de concourir de 2 mois.
Une troisième mise à pied infligée au cours des 12 mois qui suivent la fin de la seconde entraîne une interdiction de concourir de 6 mois.

Attention, tout incident survenu pendant les différentes mises à pied ou dans les 12 mois qui suivent la fin de la 3e mise à pied relève automatiquement de la Commission juridique et disciplinaire.

APRÈS LA COMPÉTITION

Une procédure disciplinaire peut être engagée par le Président de la Fédération de sa propre initiative ou « sur plainte ».
La sanction est alors soumise aux dispositions du règlement disciplinaire général.

En plus des mesures déjà prises le jour de la compétition, la commission juri-

RÉFÉRENCES JURIDIQUES :

Dispositions générales du règlement FFE des compétitions 2013

Règlement disciplinaire général 2006 consultable dans la rubrique « la FFE » du site www.ffe.com

Annexe I-6 des articles R.131-2 et R.131-7 du Code du sport

Les sanctions en compétition

dique et disciplinaire peut sanctionner les licenciés en infligeant des pénalités sportives – déclassement, rétrogradation, élimination - mais également des sanctions disciplinaires supplémentaires telles que la suspension de compétition ou d'exercice de fonctions, des amendes, le retrait provisoire de la licence et même la radiation.

Ces mesures peuvent être accompagnées de l'inéligibilité aux instances dirigeantes pour une durée déterminée, notamment en cas de manquement grave aux règles techniques du jeu ou d'infraction à l'esprit sportif.

EXEMPLE DE SANCTIONS

Pour substitution d'équidé :
Un licencié, cavalier amateur depuis plus de 10 ans a été suspendu de compétition pour une durée de deux ans suite à la substitution d'un cheval par une jument. Le concours s'est déroulé lors de l'épidémie de grippe équine et à cette occasion, il était précisé dans le programme du concours que les livrets de l'ensemble des chevaux engagés seraient vérifiés. Celui-ci a reconnu la substitution devant les officiels de compétition en expliquant que la jument présentée n'était pas à jour de ses vaccinations.

Une cavalière mineure a été suspendue 6 mois avec sursis par la commission après avoir effectué son parcours avec un autre équidé que celui engagé. Le jour de la manifestation, elle a été disqualifiée et interdite de concourir sur les autres épreuves de la compétition par le jury.
Le sursis signifie que la peine n'est pas appliquée au jour où elle est prononcée, mais elle pourra être appliquée si la cavalière commet tout nouvel acte répréhensible dans un délai de 3 ans à compter du prononcé de la décision.

Pour usurpation de licence :
Une cavalière n'ayant pas les qualifications suffisantes pour concourir en épreuves amateur avait été engagée par son coach sous le nom d'une autre cavalière.
Elle participe à l'épreuve, en se présentant sous l'identité de la cavalière engagée. Le jury l'interroge sur son identité et elle soutient être la cavalière engagée.
La procédure a révélé qu'il ne s'agissait pas de sa véritable identité. La cavalière a été condamnée par la commission de première instance à une suspension de compétition de 2 ans dont un an avec sursis. Son coach a également été condamné à deux ans, dont un an avec sursis, ainsi qu'une amende de 1 500€.

Le magazine indispensable
pour tous les professionnels !

Tous les mois dans Cheval Pratique profitez des conseils techniques des meilleurs consultants de la presse équestre : Francis Rebel en CSO, Eric Vigeanel en CCE, Serge Cornut en dressage, Andy Booth en équitation éthologique.

Découvrez également dans chaque numéro de véritables tests exclusifs de matériel réalisés par la rédaction avec la collaboration de cavaliers professionnels.

facebook Rejoignez-nous !

ABONNEZ-VOUS ! sur www.chevalpratique.com avec le code promo 331 REF

Stages Enseignants

La FFE organise cet hiver des stages de formation professionnelle continue pour les enseignants et les animateurs au Parc Équestre Fédéral. Les plus : des échanges entre professionnels et des intervenants connus et reconnus.

© L'IMAGE DU JOUR

BONNE HUMEUR ET ENVIE D'APPRENDRE

Ces formations destinées aux enseignants et animateurs diplômés ont pour but d'actualiser des compétences professionnelles et d'en acquérir de nouvelles. Les stages permettent de diversifier et d'enrichir son enseignement et ses activités pour :

- développer de nouvelles compétences : préparation mentale, éthologie en lien avec le nouveau programme des Galops®, calculer les rations de ses chevaux et poneys,
- développer de nouvelles compétences, diversifier ou approfondir ses connaissances pédagogiques : équitation pour les tout petits (stage complet), accueil des publics en difficulté d'insertion sociale,
- de perfectionner ses compétences techniques : préparation mentale, travail à pied en lien avec le nouveau programme des Galops® (stage complet).

FORMATIONS FINANCÉES, BUDGET ALLÉGÉ

Des prises en charge totales ou partielles des frais de formation sont possibles par les fonds VIVEA pour les exploitants agricoles, FAFSEA pour les salariés cotisants MSA, et AGEFICE pour les travailleurs indépendants.

Le fonds VIVEA finance directement l'action de formation de la FFE, les exploitants éligibles à jour de leurs contributions obligatoires de formation VIVEA, de par leurs cotisations MSA, n'ont aucun frais à avancer. Sont ainsi concernés les actifs non salariés, les conjoints collaborateurs, les aides familiaux et les personnes engagées dans une création ou une reprise d'activités.

Un financement est possible pour les salariés éligibles des entreprises agricoles à jour de leurs contributions obligatoires de formation FAFSEA. Les démarches doivent être effectuées par l'entreprise qui doit contacter sa délégation régionale FAFSEA avant la formation pour s'assurer d'une prise en charge.

Un financement est possible notamment par accompagnement de l'effort de formation, Droit Individuel à la Formation – DIF.
L'entreprise avance les frais de formation du stagiaire. Une fois la formation effectuée, l'entreprise envoie le dossier de demande de remboursement au FAFSEA accompagné des pièces fournies par la FFE.

Les travailleurs indépendants doivent se rapprocher de l'URSSAF afin de savoir auprès de quel organisme ils cotisent pour la formation continue et dans quelles conditions les financements sont accordés ; en règle générale, l'organisme de formation pour les moniteurs indépendants est l'AGEFICE.
Le stagiaire avance les frais de formation et il est remboursé à l'issue de la formation.

EN SAVOIR PLUS

Stagiaires logés en pension complète sur place.
Bulletin d'inscription et plaquettes d'information téléchargeables sur le site ***www.ffe.com*** dans la rubrique ***Vous êtes enseignant***.
Les renseignements nécessaires pour chaque stage sont spécifiés sur les plaquettes correspondantes.
Places limitées – Inscrivez-vous rapidement !
Renseignements : FFE Formation – T 02 54 94 46 52 – Mel formation@ffe.com

STAGES ENSEIGNANTS 2013

21 au 22 janvier	Préparation mentale – module initiation Avec Annick Barthalais, experte fédérale, DEA en STAPS, membre de la société française de psychologie du sport
4 au 5 février	Calculer les rations de mes chevaux et poneys Avec Samy Julliand et Anne-Gaëlle Goachet, Lab To Field
19 mars	Ethologie : connaissances portant sur le cheval en lien avec le programme des Galops® Avec Hélène Roche, experte fédérale, DESS en éthologie appliquée et chronobiologie du comportement
21 au 22 mars	Accueil des publics en difficulté d'insertion sociale Avec Emmanuel Ygout, référent Sport au Ministère de la Justice, en charge de la PJJ, Protection Judiciaire de la Jeunesse
25 au 26 mars	Préparation mentale – module perfectionnement Avec Jonathan Rougier, expert fédéral, DESS de psychologie et ingénierie de la formation, formateur BEES 2, psychologue du sport
4 au 5 avril	Préparation mentale – module sports collectifs Avec Annick Barthalais, experte fédérale, DEA en STAPS, membre de la société française de psychologie du sport

Bienvenue au Parc

Rendez-vous à Lamotte aux prochaines vacances d'hiver pour vos stages club et à la Pentecôte pour le Grand Tournoi.

CLÉS EN MAINS

Organiser un stage club en hiver c'est possible !
Les structures d'hébergement et de restauration sont chauffées. En cas d'intempérie, le manège de 3000 m² peut accueillir plusieurs groupes de cavaliers en même temps.
Logement des chevaux, hébergement et restauration des équipes, tout est prévu dans les moindres détails.
Des ateliers équestres à thème sont animés par des spécialistes, les soirées par l'équipe du Parc. Possibilité d'organiser un concours club dans la discipline de votre choix pendant le stage.

DATES HIVER 2013

Du lundi 18 au samedi 23 février : Zone B
Du lundi 25 février au samedi 2 mars : Zones A – B
Du lundi 4 au samedi 9 mars : Zones A – C
Du lundi 11 au samedi 16 mars : Zone C

CONTACT

Pour tous renseignements sur les conditions de réservation et les tarifs, contacter le service FFE Parc au 02 54 94 46 11 ou par mail à parc@ffe.com.

Zone A : Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nancy-Metz, Nantes, Rennes, Toulouse

Zone B : Aix-Marseille, Amiens, Besançon, Dijon, Lille, Limoges, Nice, Orléans-Tours, Poitiers, Reims, Rouen, Strasbourg

Zone C : Bordeaux, Créteil, Paris, Versailles

TARIFS DE PUBLICITÉ DANS LA REF

Publicité quadri imprimée dans le cahier rédactionnel, films ou fichiers fournis

- 3e de couverture : 2000€ HT
- 2e de couverture : 2500€ HT
- Page gauche : 1200€ HT
- Page droite : 1500€ HT
- Double page : 2200€ HT

Asilage

- Une affiche, livrée sous film : 2200€ HT
- Catalogue, objet, etc... : sur demande

Remises

- 4 ou 5 parutions : -20 %
- 2 ou 3 parutions : -10 %
- 6 parutions et plus : -30 %

FFE Publications Parc Equestre 41600 Lamotte - T 02 54 94 46 67 F 02 54 94 46 70 - developpement@ffe.com

EN BOUTIQUE À LA FFE

BON DE COMMANDE

	PRIX	NB LOTS	TOTAL
COLIS BIENVENUE AU CLUB - 1 kakémono ***Objectif Galop®*** 1,80m x 0,65m - 1 agenda - 40 dépliants ***Bienvenue au Club*** - 40 dépliants ***Comprendre le Cheval*** - 40 dépliants ***Guide du Cavalier*** - 40 dépliants ***Objectif Galop®*** - 4 présentoirs - 1 affiche ***Charte Fédérale du Cavalier*** - 80 baptêmes - 40 cartes invitation - ***Guide Fédéral du Galop® 1*** - ***Plan de Formation du Cavalier*** - ***Propositions de Fiches Pédagogiques***	**60 €**		
KIT «ÉCOLE TROP TOP», LE KIT - 1 dossier FFE Club Ecole, - 1 dossier FFE Club Lycée Collège, - 6 grandes affiches Bienvenue au Poney-Club de Trop Top, - 6 dossiers la classe au Poney-Club, - 30 cahiers Poney Soleil, - 30 cartes postales, - 30 baptêmes - 30 affichettes - 60 autocollants	**50 €**		
KAKÉMONO *OBJECTIF GALOP®*	**20 €**		
AGENDA - 1 exemplaire Le lot de 13 _____	**16 €** **160 €**		
INSIGNES *GALOP®* Le lot de 10 (préciser n°) : _____	**25 €**		
DIPLÔME *PONEY D'OR, D'ARGENT ET DE BRONZE* Le lot de 100 _____	**80 €**		
DIPLÔME DE *RÉUSSITE ÉQUESTRE* Le lot de 50 _____	**10 €**		
	TOTAL TTC FRANCO DE PORT		

NOM, PRÉNOM : _____

CLUB : _____

ADRESSE : _____

_____

A RETOURNER A : **FFE CLUB PARC ÉQUESTRE - 41600 LAMOTTE - FAX 02 54 94 46 20**

REGLEMENT :

☐ Par chèque à l'ordre de la FFE.
☐ Par débit de mon compte adhérent

n° ☐☐☐☐☐☐☐☐

Date : ____/____/201__

Signature :

Préparer ses Galops® avec les outils fédéraux

Le *Guide Fédéral Galop®2* sera disponible à la vente en janvier. Les cavaliers vont pouvoir réviser leurs Galops® grâce aux QCM sur internet. Présentation.

NOUVEAUTÉS

Le ***Guide Fédéral Galop®2*** comporte une partie très développée sur la connaissance du cheval.
Les parties concernant les manipulations du cheval, lors de ses déplacements, ont fait l'objet de gros plans avec séries de photos, tout comme les mobilisations du cheval pour lui faire bouger la tête, les épaules ou les hanches.

Cela permet de montrer toutes les étapes d'opérations qui paraissent simples pour celui qui sait, mais qui posent question au nouveau cavalier.

5 CHAPITRES

Connaissances générales présente les différentes activités équestres, les hébergements des poneys et des chevaux et les règles de circulation dans le manège.
Connaissance du cheval approfondit l'anatomie et la physiologie du cheval, ses 5 sens, sa tête, sa bouche, ses membres, les caractéristiques des robes. Il aborde l'organisation sociale des chevaux entre eux et leur comportement alimentaire, ainsi que les principaux types de poneys et de chevaux.
S'occuper du cheval fait une

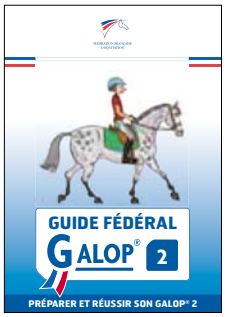

large place aux différentes manipulations du cheval pour aller le chercher et le ramener dans son lieu de vie. Il explique comment effectuer le pansage, mettre le filet, entretenir la selle et distribuer les aliments.
Pratique équestre à pied montre comment mener le cheval en main, le faire reculer ou lui faire déplacer ses épaules, ses hanches ou sa tête.
Pratique équestre à cheval explique comment devenir autonome dans son installation à cheval pour bien maîtriser le montoir, le réglage du matériel et la tenue des rênes. Il détaille la bonne posture au trot et au galop assis, ainsi que les transitions qui permettent de bien maîtriser toutes les allures et d'aborder le saut.

PASSER SON GALOP®2

Le chapitre 6, « Passer son Galop®2 », réunit les outils de préparation et d'évaluation pour le cavalier et l'enseignant, comme les 4 pages consacrées aux objectifs de séances de l'année ou le parcours type Galop®2, les outils de révision, comme les QCM et les outils d'évaluation, comme la fiche d'auto-évaluation ou l'exemple de protocole d'évaluation du Galop®2.

QCM EN LIGNE

Grâce à un développement informatique FFEcompet, les cavaliers peuvent désormais tester leurs connaissances sur le Galop®1, en allant sur leur page cavalier FFE pour répondre aux QCM en ligne. Des écrans leur permettent de proposer leurs réponses et à la fin de chaque chapitre, ils peuvent voir leur score et savoir s'ils ont bien répondu.

BOUTIQUE EN LIGNE

Grâce à la boutique en ligne disponible sur le site www.ffe.com, il vous suffit de cliquer sur le bouton Boutique à la page d'accueil pour vous procurer les Guides disponibles. Cette boutique est accessible à tous les particuliers qui le souhaitent pour des achats à l'unité ou en nombre. Les clubs bénéficient de tarifs préférentiels revendeurs.
Pour cela, il faut s'identifier à l'intérieur des écrans de la boutique avec son code adhérent FFE et son code secret habituel, les mêmes codes que pour prendre des licences ou faire des engagements.
Les conditions tarifaires sont précisées dans la dernière lettre Ressources, ainsi que les modalités de gestion comptable de ce type de vente.
Les ouvrages sont également distribués dans les circuits classiques des librairies et des points de vente de livres.

EDITIONS FFE

Sont aussi disponibles en ligne le ***Guide Fédéral Pony-Games*** et le ***Guide Fédéral Spectacle Club.***

LE CHEVAL JOUR APRES JOUR…

…Y COMPRIS 15 JOURS HORS DU COMMUN

Equi-Thème est fier d'être le premier fournisseur officiel
des Jeux Équestres Mondiaux FEI Alltech™ 2014 en Normandie.

Du 24 août au 07 septembre 2014, les cavaliers et les chevaux du monde entier se donnent rendez-vous en Normandie pour la plus grande manifestion de sports équestres jamais organisée en France.
Fidèle à sa philosophie, Equi-Thème accompagne les cavaliers et leurs montures au quotidien.
Alors, quand le quotidien devient exceptionnel, nous répondons présents.

Dès le printemps 2013, une large gamme dédiée au cheval et au cavalier portant la griffe de l'événement sera a découvrir chez votre sellier et dans les magasins spécialisés.

Equi-Thème, une marque d'EKKIA S.A.S.

www.equi-theme.fr
facebook.com/Equi.theme

Equi•Thème
Le cheval jour après jour

KEVIN STAUT VAINQUEUR À STUTTGART ET 3E DU TOP 10 À GENÈVE

En selle sur Silvana HDC, propriété du Haras des Coudrettes, Kevin Staut a remporté, à Stuttgart, dans le cadre des German Masters, le Grand Prix Rolex FEI Coupe du Monde avec un centième de seconde d'avance au barrage sur Marcus Ehning et Noltes Kütchengirl.

Kevin et Silvana se classent 3e du Top 10 Rolex IRJC qui s'est couru le 7 décembre lors du CSI-W de Genève. Cette prestigieuse épreuve a été remportée par l'allemand Christian Ahlmann. Roger Yves Bost / Castle Forbes Myrtille Paulois, propriété de Lady Georgina Forbes et Bosty Jump, est 5e. Pénélope Leprevost / Mylord Carthago*HN, propriété de France Haras, est 6e.

© KARL-HEINZ FRIELER/FEI

© FFE/PSV

2 MARSEILLAISE POUR PATRICE DELAVEAU À GENÈVE

Lors du CSI-W de Genève, Patrice Delaveau en selle sur Lacrimoso *HDC, propriété du Haras des Coudrettes, s'adjuge la Coupe de Genève.
Associé à Ornella Mail *HDC, propriété du Haras des Coudrettes, il remporte l'épreuve de 6 barres ex-aequo avec l'américain Richard Spooner avec un saut à 2,10m.

© SPORTFOT/GCT

BOSTY EN FORME À VIENNE ET À ABU DHABI

Associé à Castle Forbes Myrtille Paulois, propriété de Lady Georgina Forbes, Roger-Yves Bost se classe 3e du Grand Prix Von Osterreich du CSI 5* de Vienne (AUT) couru le lundi 12 novembre. A Abu Dhabi (AEU), étape finale du Global Champions Tour, il remporte avec Nikyta d'Elle, propriété d'Equiblue, la 150 du vendredi 23 novembre et la 145 du samedi 24. Le couple se classe aussi 3e de la 145 du jeudi 22.
Roger-Yves Bost est 5e avec Castle Forbes Myrtille Paulois, propriété de Lady Georgina Forbes et Bosty Jump, du GP Gucci remporté par l'Ukrainienne Katharina Offel.
A noter qu'Edwina Tops-Alexander remporte le classement final du Global Champions Tour, au bénéfice du nombre de victoires, devant Ralf-Goran Bengtsson et Michael Whitaker.

© FFE/PSV

MICHEL ROBERT, 2E À LA COROGNE

Associé à Oh d'Eole, propriété de la SARL Haras de Hus, Michel Robert se classe, le samedi 15, 2e du Grand Prix Telephonica du CSI 5* de la Corogne remporté par l'Espagnol Sergio Alvarez Moya et Carlo 273.

MATHIEU LEMOINE DOUBLE VAINQUEUR AU POUGET

Le 1e concours complet international organisé au Pouget, 34, aura souri à Mathieu Lemoine qui remporte à la fois le CIC 2* et le CIC 1*.
Associé à Quickness, propriété de Gwenaelle Le Breton, Mathieu Lemoine remporte le CIC 2*. Il remporte aussi le CIC 1*avec Opium de Blinière, propriété de la S.C.E.A. Haras de La Motte Lubin.

© FFE/PSV

NICOLAS ANDRÉANI VAINQUEUR À PARIS

Nicolas Andréani a remporté l'étape de la Coupe du Monde de voltige qui s'est tenue au Salon du Cheval de Paris-Villepinte, les 7 et 8 décembre. Ivan Nousse est 2e, Jacques Ferrari, 4e.
En tête dès la 1e manche, Nicolas a confirmé dans la seconde. Il l'emporte avec une belle marge devant son compatriote Ivan Nousse. Grâce à une belle 2e manche, Jacques Ferrari remonte à la 4e place finale.

© DAVIDE MOMBELLI/ORANGE PHOTO

HORSE BALL : LA FRANCE CHAMPIONNE DU MONDE

L'équipe de France composée de Mathieu Laguerre / Enjeu Simple, Clement Orszag / Mabazo, Johann Pignal / Mon Dauphin, Nicolas Thiessard / Sam Wood, Romain Depons / Chef de File, Jean Baptiste Depons / Silveris, Benoît Leveque / Alpidivo et Mikel Le Gall / Neska, remporte la Coupe du Monde FIHB de horse ball qui a eu lieu du 7 au 11 novembre à Montpellier, après avoir battu la Belgique 17 à 6 puis l'Argentine 12 à 4 et enfin l'Espagne 7 à 5.

China Horse Fair

© DR

Le salon du cheval de Beijing (Pékin) s'est tenu du 18 au 20 novembre avec une forte et remarquée délégation française.
45 personnes, dont 20 exposants, venus du monde des courses, de l'élevage, du commerce des chevaux, de l'équitation, de la sellerie, de l'alimentation animale... ont occupé le stand le plus spacieux de ce salon professionnel, qui prend une réelle dimension au moment où ce grand marché s'ouvre.

Nombreuses représentations institutionnelles, France Galop, la SHF, la SECF, la FITE, l'UNIC, qui coordonnait le tout, des régions très actives, Pays de la Loire, Normandie, Bretagne, avec des professionnels de divers horizons et 2 selliers de renom.

Le dimanche 18 novembre, a connu un bel après-midi français avec un forum très suivi et particulièrement attentif.

Dans ce cadre, le tourisme équestre international a fait entendre sa voix et des contacts ont été établis, avec l'espoir d'une affiliation de la Chine, après celles, récentes, de l'Algérie et de la Russie.

L'ensemble de la filière cheval de l'hexagone a été présenté à l'ambassade de France, par Louis Romanet, conseiller du Président de France-Galop pour les affaires internationales et Président de l'UNIC, en présence de Mme Sylvie Bermann, Ambassadeur de France en Chine, devant un parterre choisi de 120 invités chinois.

Cette présentation, très documentée a fait bonne place à la FFE, dont le dynamisme et la multiplicité ont été soulignés, décrite comme la deuxième fédération équestre du monde et la 3e fédération olympique française.

© DR

CHEVAL PASSION

© JL. LEGOUX

La FITE réunit sa commission sportive et son Bureau les 18 et 20 janvier 2013, dans le cadre de Cheval Passion. A l'ordre du jour, l'examen de la réforme des statuts, les actions à mener pour asseoir le développement du tourisme équestre au plan international et prolonger les démarches d'une nouvelle campagne d'adhésions.

La commission sportive se penchera sur le cahier des charges international, la formation et le recyclage des juges et contrôleurs, en particulier.
Cheval Passion sera l'occasion de vivre, pour la troisième fois consécutive, une épreuve internationale de tri de bétail, toujours aussi prisée du public méridional.

VÉRONE

La fiera Cavalli 2012 a été le théâtre d'un championnat d'Europe d'Equitation de Travail, organisé par la FITETREC-ANTE italienne, sous l'égide de la FITE, avec le règlement international correspondant. Ce dernier n'a donné lieu à aucune contestation.
Quatre cultures étaient représentées, la Maremmana, la Doma Vaquera, l'Equitation Camargue et l'Equitation Western.
Si la représentation française n'a pas brillé outre mesure sur le plan sportif, elle n'en remporte pas moins une belle 2e place en individuel, avec Hervé Maurel en maniabilité chronométrée, et le titre de champion d'Europe par équipe en tri de bétail (Hervé Maurel, Laetitia Meynier et Julien Gonfond).

L'ambiance générale du groupe France doit être spécialement soulignée, comme sa solidarité et son excellent esprit en présence du Président et du Délégué Technique de la FITE, du Président de la commission d'Equitation de Travail et de traditions de la FFE, Philippe Maurel.

COUPES D'EUROPE DE TREC

© DR

Les récompenses des lauréats de la coupe d'Europe de TREC 2011 et 2012, en individuel et par nation, seront décernées le 19 janvier, sur le stand du CRTE de Provence.
Pour s'en réjouir, à noter, en individuel, la 1e place en 2010-2011 et la 2e en 2011-2012, de Lisbeth Lumpp, membre de l'équipe de France et championne de France 2012.

-Hervé Delambre.

Cirque et nouveautés

Nouveau lieu et nouvelle thématique pour l'édition 2013 de l'Equirando junior. Avant programme.

UN ÉTAT D'ESPRIT

Dans un esprit voisin de celui de l'Equirando, l'Equirando junior s'adresse à des enfants et adolescents de 7 à 17 ans avec pour vocation de les éveiller et de les ouvrir au voyage à cheval, à la nature, à l'environnement, à nos cultures, traditions et artisanat.

Au programme 6 jours très pleins de randonnées, visites de sites remarquables, animations, occasions de rencontres afin de satisfaire leur curiosité dans les domaines les plus variés.

UN SÉJOUR CLÉ EN MAIN

Cette manifestation permet à l'ensemble des poney-clubs et centres équestres, initiés ou non à la randonnée, de profiter d'une organisation minutieuse axée sur la découverte d'un environnement, mais aussi sur des aspects ludiques et culturels avec une prise en compte constante de la sécurité.

L'intendance est assurée du mardi soir au dimanche matin par le Comité d'Organisation et les tracés de randonnées sont fournis. Une occasion pour les structures plus orientées vers la compétition d'emmener leurs jeunes effectuer leur première grande randonnée.

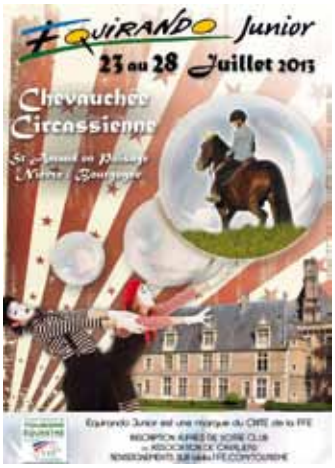

© MAINDRU

LE CIRQUE À L'HONNEUR

Placé sous le signe de la chevauchée circassienne, l'Equirando junior sera l'occasion de découvrir ce monde qui fait rêver petits et grands.

Le cirque Boltini installera son chapiteau durant tout le séjour et donnera plusieurs spectacles. De nombreux ateliers sont prévus pour les Equirandins juniors qui pourront s'initier aux arts du cirque : jonglage, hula hoop, maquillage.....

Chaque club est invité à préparer un numéro costumé, à cheval ou à pied, afin de le présenter lors de la journée Les Equirandins juniors font leur cirque !

Le défilé dans les rues de Saint-Amand-en-Puisaye accompagné par le cirque et ses animaux sera un temps fort, haut en couleurs.

UN LIEU CHARGÉ D'HISTOIRE

Terre d'adoption du célèbre sculpteur céramiste Jean Carriès, Saint-Amand-en-Puisaye exprime avec force le caractère unique de son argile.

En parcourant ses rues, partez à la découverte des éléments en grès qui participent à l'ornement de la cité et des ateliers et boutiques de potiers.

Saint-Amand-en-Puisaye propose aussi une collection de grès ancien exposée dans deux pièces de son château Renaissance.

www.ot.puisaye-nivernaise.fr

Programme prévisionnel

Mardi 23 juillet : Arrivée et accueil des participants. Cérémonie d'ouverture. Soirée de bienvenue et spectacle de clowns.

Mercredi 24 juillet : Randonnée vers Guédelon, son chantier médiéval, ses « oeuvriers-bâtisseurs » (groupe 1)/ Randonnée au Moulin Blot – moulin à vent à ailes blanches - avec animations sur place sur les anciens métiers du cheval (groupe 2).
Spectacle de magie pour tous.

Jeudi 25 juillet : Journée cirque avec ateliers divers – jonglage, hula hoop, cirque équestre, jeux à poney. Présentation du numéro Les Equirandins juniors font leur cirque. Soirée cirque spéciale animaux.

Vendredi 26 juillet : Randonnée vers Guédelon, son chantier médiéval, ses oeuvriers-bâtisseurs (groupe 2)/ Randonnée au Moulin Blot – moulin à vent à ailes blanches - avec animations sur place sur les anciens métiers du cheval (groupe 1).
Soirée grand spectacle.

Samedi 27 juillet : Randonnée le matin et défilé costumé l'après-midi.
Soirée boum.

Dimanche 28 juillet : Départ après le petit déjeuner.

CONTACT :
Comité d'organisation de l'Equirando Junior 2013
PRÉSIDENT : Ludovic Goury
E-MAIL : equirandojunior2013@yahoo.fr
SITE : www.ffe.com/tourisme/Evenements

les Haras nationaux
Institut français du cheval et de l'équitation

Les bons gestes pour la prévention des maladies

Pour protéger son établissement des maladies, il convient d'avoir des chevaux en bonne santé et de les protéger des contaminations. Principales règles de bio sécurité.

Avoir des chevaux en bonne santé

Le premier volet de la prévention consiste à avoir des chevaux en bonne santé.

PRÉVENTION DES MALADIES ET IMMUNITÉ

Comme chez l'homme, la période hivernale avec sa météo froide et humide est souvent l'occasion de flambées de grippe équine, influenza, et de rhino-pneumonie, herpès, virose.

Fort heureusement les vaccins contre ces virus ont prouvé leur efficacité : l'organisme vacciné qui a fabriqué des anticorps est capable de se défendre.

Même s'il accuse une fatigue passagère et/ou des symptômes légers, le cheval vacciné diffusera très peu de virus et moins longtemps.

De plus, les praticiens constatent que des chevaux vaccinés régulièrement et au bon moment développeront beaucoup moins de complications respiratoires bactériennes et consommeront moins d'antibiotiques.

© IFCE/A. LAURIOUX

Le rapport efficacité/coût est rapide à établir : la vaccination revient nettement moins cher que le cumul des traitements et perte d'industrie occasionnés par les pathologies respiratoires hivernales qui peuvent traîner en formes plus ou moins chroniques. Sans parler des coûts collatéraux de la litière et des aliments sans poussière.

RÈGLES D'OR POUR UNE VACCINATION EFFICACE

L'efficacité de la vaccination nécessite le respect de certaines règles. 80% des chevaux de l'effectif doivent être vaccinés pour empêcher la circulation virale.
En effet, la vaccination intensive de quelques individus d'élite n'est pas la bonne stratégie car ces individus peuvent être atteints si le virus circule et se multiplie dans un effectif mal vacciné. La vaccination contre les maladies virales contagieuses n'est pas un acte sanitaire individuel mais une stratégie collective.

Seuls les chevaux en bonne santé non parasités et sans hyperthermie peuvent être vaccinés. Une période de repos de quelques jours doit être prévue pour permettre à l'organisme de se concentrer sur la fabrication des anticorps...
Il ne faut pas vacciner au moment d'un stress, dû au transport, au changement d'habitudes ou à un travail soutenu en vue d'une échéance importante par exemple.

Le protocole vaccinal complet doit être respecté avec une primo-vaccination dans les délais préconisés par le fabricant du vaccin, en général 1 mois d'intervalle et un 1er rappel 6 mois après la primo-vaccination qui vient renforcer l'immunité pour atteindre le niveau protecteur.

Il faut vacciner en octobre-novembre avant la période critique qui se situe l'hiver.
Mal vacciner coûte cher et ne rapporte rien.

PROTOCOLE VACCINAL DE BASE

La prévention de base consiste à vacciner contre la grippe et la rhino-pneumonie, à titre collectif, mais aussi contre le tétanos pour une protection individuelle.
Les 3 valences peuvent être réalisées le même jour sans inconvénient.

Après une primo-vaccination en 2 injections à un mois d'intervalle, il faudra faire un premier rappel dès 6 mois, puis faire un rappel tous les 6 mois pour la rhino-pneumonie et tous les ans pour la grippe.
Pour le tétanos un rappel tous les 3 ans est suffisant.

Protéger des contaminations

© IFCE/A. LAURIOUX

Le nettoyage et la désinfection permettent de baisser la pression microbienne. Les règles d'hygiène générale sont la base de la protection sanitaire : pour cela, les écuries et boxes doivent être bien entretenus et l'ensemble des locaux doivent être désinfectés régulièrement et plus particulièrement si certains chevaux sont malades. Les désinfectants doivent être dilués à des concentrations différentes, selon qu'on cherche un effet bactéricide, le moins concentré, virucide ou fongicide, le plus concentré. Dans une écurie, surtout l'hiver, il faut viser au moins l'effet virucide et en cas de besoin, face à la teigne par exemple, un effet fongicide, donc le plus concentré.
Attention, diluer trop le désinfectant va être totalement inefficace et procurer une fausse sécurité et trop le concentrer va coûter plus cher sans améliorer l'effet.

CONTRÔLE SANITAIRE À L'INTRODUCTION ET MISE EN QUARANTAINE

Les nouveaux pensionnaires et les chevaux de passage dont on ne connaît pas l'historique sanitaire représentent un risque à ne pas négliger. Un contrôle vétérinaire avant introduction, obligation en filière bovine, peut permettre de connaître l'état parasitaire et vaccinal du nouvel entrant. L'idéal est de l'isoler 2 ou 3 semaines, c'est la durée critique, dans une partie d'écurie dédiée. Pendant cette période d'observation, la température sera prise tous les jours pour détecter précocement les signes de maladie et on pourra réaliser les traitements adaptés et mettre à jour les vaccinations. Le stress du changement d'habitudes auquel le cheval est très sensible génère une baisse immunitaire qui peut favoriser l'apparition de pathologies jusqu'alors maîtrisées par l'organisme.

AFFICHER ET PROTÉGER LE NIVEAU SANITAIRE DE L'ÉTABLISSEMENT

Le passage de chevaux d'horizons divers, à l'occasion des compétitions ou animations, va majorer le risque infectieux. C'est la raison pour laquelle les rassemblements sont la cible d'obligations vaccinales, principalement en matière de grippe équine. Les règlements de ces rassemblements sont l'occasion d'afficher le niveau de l'établissement et les obligations de vaccination pour être autorisés à y participer.

RESPE

Un homme averti en vaut 2. Les alertes du RESPE relayées par l'IFCE permettent à chacun de veiller au grain.
Les foyers de maladies contagieuses sont déclarés par les 450 vétérinaires sentinelles du RESPE, Réseau d'Epidémio-Surveillance de Pathologie Equine, et font l'objet d'alertes. En cas de crise sanitaire, la rapidité d'action est la clé de la réussite. Afin de mieux informer les détenteurs d'équidés et de limiter les risques de propagation des épidémies, l'IFCE a mis en place, en collaboration avec le RESPE, un système d'alerte automatique. Ce dispositif concerne tous les détenteurs déclarés auprès du SIRE et disposant d'un compte habilité sur le site ***www.haras-nationaux.fr***, qu'ils aient déclaré leur lieu de détention par papier ou par internet.

Lorsqu'une alerte est créée sur le site du RESPE, l'ensemble des détenteurs dont le lieu de détention se trouve dans un département concerné ou l'un des départements limitrophes est automatiquement informé par mail.

Le détenteur retrouve également les alertes le concernant dans son espace personnalisé dans la rubrique Alerte RESPE. Le RESPE a développé en 2012 un outil complémentaire d'information appelé VigiRESPE : toute personne peut informer rapidement le réseau, par texto, d'un événement sanitaire d'aspect contagieux et en retour connaître l'état sanitaire d'une zone.

Cet outil testé en 2012 va être déployé en 2013. Pour en savoir plus : ***www.respe.net***

ABONNEMENT À LA REF

- L'INFO À LA SOURCE
- LES INNOVATIONS PÉDAGOGIQUES
- LA VIE DU SPORT
- LES CALENDRIERS ET LES RÈGLEMENTS
- TOUTES LES RÉFÉRENCES DU MONDE ÉQUESTRE

NOM, PRÉNOM : .....
CLUB : .....
ADRESSE : .....
..... RÈGLEMENT : .....
À RETOURNER A : **SIF - 14490 LITTEAU**
TARIF **50 €.** Par chèque à l'ordre de la FFE

Du 1er au 30 novembre 2012

Bienvenue aux nouveaux adhérents

EGN désigne les Ecuries du Grand National

ALSACE

CLAG, Haras de St Pierre Ecuries du Gaerten, Bechtold Eichenberger Sophie, 18A rue du Général Vandenberg, 67140, St Pierre, 06 41 75 57 57.

CLAG, Haras de la Floralière Equivala Sarl, Caruso Flora, 25 Meisenhuttenweg, 68000, Colmar, 06 52 52 87 05.

CLAG, Bole Solène, Bole Solène, 53 rue Principale, 68380, Muhlbach sur Munster, 06 89 69 70 45.

ORAG, Ecurie Loïc Peter, Peter Loïc, 12 rue Schmalzacker, 67240, Oberhoffen sur Moder, 06 89 50 24 32.

AQUITAINE

CLAG, Ecuries de Nadai Lucie, de Nadai Lucie, Taillade, 47300, Villeneuve sur Lot, 06 08 14 19 47

ORAF, A T A C S, Pamies Laurent, 23 Bis rue du Stade Porte 4, 33450, St Sulpice et Cameyrac, 06 86 70 54 63

ORAF, O P'tit Galop, Cocuron Stephane, Lieu dit Lartigue, 47500, St Front sur Lemance, 05 53 70 12 92.

BOURGOGNE

CLAG, Cercle hippique de Fleurigny, Bruder Nathan, 21 rue de L'Abreuvoir Fleurigny, 89260, Thorigny sur Oreuse, 06 69 65 95 62.

ORAG, Ecurie de Bellefond, Derepas Lydie, 3 rue de Parimaret, 21490, Bellefond, 06 70 51 56 63.

BRETAGNE

CLAG, Ecurie Audrey Duchemin, Duchemin Audrey, Prat Danouet, 22200, Pommerit le Vicomte, 06 81 78 67 35.

CLAG, Centre Equestre de Douarnenez, Gauthier Antonin, Pen Foennec, 29100, Douarnenez, 02 98 74 29 72.

ORAF, Armor Jump, Pothier Julien, 60 rue du Général Leclerc, 22400, Lamballe, 06 19 17 04 63.

ORAF, Asso des Cavaliers de L'Ecurie Serret, Queau Jean Hervé, Langonaval, 29610, Plouigneau, 06 15 23 53 31.

ORAF, Ty Pomobil, Maître Brigitte, Ty Prenn Ergoat le Hirgoat, 56520,Guidel, 09 80 66 29 81.

CENTRE VAL DE LOIRE

ORAG, Ecurie de Valanto, Brejaud Valerie, Ld L'Etang Buzon, 36330, Velles, 02 54 36 72 21.

ORAG, Ecuries de Romorantin, Gertauda Piquemal Christine, Moralle, 41230, Veilleins, 02 54 83 97 85.

ORAG, Equi Style, Guillotin Charline, 17 rue du Clos Sainte Croix, 45000, Orléans, 06 64 04 41 54.

ORAG, Ecurie de la Gibonnière, Quinton Caroline, Les Fourneaux, 45260, Lorris, 06 17 62 34 44.

CHAMPAGNE ARDENNES

CLAG, CE et PC de la Savinerie, Vie Sonia, 10 route du Château, 51310, Champguyon, 07 86 25 67 53.

COTE D'AZUR

ORAG, Team Muhr, Potron Virginia, Chemin de Barnessa Villa Colibri, 6360, Eze, 06 09 84 83 90.

ORAG, La Cabane aux Poneys, Kohlstedt Charlotte, 6 rue du Tonnerre, 83920, La Motte, 06 19 84 02 83.

ILE DE FRANCE

CLAG, Domaine Equestre de Haute Maison, Le Mignon Solène, Maison Blanche, 77580, La Haute Maison, 06 74 32 43 34.

CLAG, Les Ecuries de Saint Léger, Nouaille Stéphanie, 5 route de Gambaiseuil, 78610, St Léger en Yvelines, 01 30 41 89 81.

ORAG, Les Ecuries du Bois des Barnolets, Keriven Nicolas, 47 route de Fontainebleau, 77760, Ury, 06 75 53 58 30.

ORAG, Ecurie de L'Helix, Millot Alexandra, Route de Soixante, 77780, Bourron Marlotte, 06 79 23 76 37.

ORAG, Sarl Animaponey, Michaud Stephane, 86 rue de Groussey, 78120, Rambouillet, 06 07 32 53 95.

ORAG, Haras des Brumes, Derambure Valerie, 20 avenue Albine, 78600, Maisons Laffitte, 06 74 84 38 04.

ORAG, Ecurie des Lauriers, Lavrov Sandrine, Les Fonds de Villevert, 78830, Bonnelles, 06 72 40 72 19.

LANGUEDOC ROUSSILLON

ORAF, Ecurie de la Monèze, Fernandez Aude, Route de Malras, 11300, Limoux, 06 69 34 85 72.

ORAG, Caverivière Martine, Caverivière Martine, Camp Julio, 11120, St Marcel sur Aude, 06 98 91 15 11.

ORAG, Ecuries de Bois Joli, Rouvière Jonathan, Mas de Bois Joli Chemin de L'Ilon, 30300, Vallabregues, 06 27 48 44 25.

LIMOUSIN

ORAG, Elevage de la Gandoue, Camilieri Patrick, Bonnesseix, 87300, Blond, 05 55 68 67 72.

LORRAINE

ORAF, Jouy Jump Organisation, Dumartin Nathalie, Zone Actisud Saint Jean Bp 24, 57130, Jouy Aux Arches, 06 12 99 78 56.

ORAG, Ecurie de Lenzviller, Rein Jean Paul, Domaine de Lenzviller, 57730, Macheren, 03 87 92 88 52.

MIDI PYRENEES

ORAF, Les Ecuries de Barrades, Benhamou Philippe, 24 rue Pierre Bourdan, 82000, Montauban, 06 17 43 26 80.

ORAG, Centre Equestre de la Muse, Lemaire Armelle, Domaine de Moulibez, 12620, St Beauzely, 06 30 81 80 25.

ORAG, Societe Evenementiel du Garrel, Reynes Michel, 105 rue de la Hire, 31150, Gagnac sur Garonne, 06 29 50 97 88.

ORAG, Sarl les Ecuries de Pal, Guilleminot Lasret Mélanie, En Signolles, 31460, La Salvetat Lauragais, 06 16 28 18 84.

Du 1er au 30 novembre 2012

ORAG, Ferme Equestre Sapientis, Kuus Lydie, Sapientis, 31590, Verfeil, 06 89 39 54 08.

NORD PAS DE CALAIS

CLAG, Equina, Garnier Ludovic, 47 Rte de Bruay, 62122, Lapugnoy, 06 75 39 45 22.

ORAF, Les Ecuries des Noyers, Gossart Florent, 1 route Nationale, 62217, Mercatel, 06 26 50 25 01.

ORAG, Scea les Ecuries de L'Acacia, Leclercq Philippe, 42 rue de Tivoli, 59600, Maubeuge, 06 89 88 02 12.

NORMANDIE

ORAF, Association Accueillir, Boursette Philippe, Le Logis, 50150, Brouains, 02 33 59 30 82.

ORAF, Association Haylande D'Attelage, Guerendel Gaël, Chez Mr Delaroque le Bourg, 50320, Le Tanu, 02 33 17 14 71.

ORAG, Lepeltier Sylvère, Guyot Delphine, 6 route de Basly Ch du Bois Bachin Tailleville, 14440, Douvres la Delivrande, 02 31 37 72 21.

ORAG, Haras de Claids, Launey Fanny, 7 le Val, 50190, St Patrice de Claids, 06 80 88 32 41.

ORAG, Rein Hill Ranch, Bucknell Alison, La Heroudière, 61100, La Carneille, 09 75 86 83 91.

PAYS DE LA LOIRE

CLAG, Les Ecuries de la Canterie, Saint Germain Céline, La Canterie, 44220, Coueron, 06 65 53 90 85.

CLAG, Allonnes Cheval, Milleret Sauvat Julie, Route de Spay, 72700, Allonnes, 06 68 39 22 59.

ORAG, Societe Nouvelle des Ecuries de Livery, Seurot Marc, Le Clos Livery, 44350, Guerande, 02 40 42 21 92.

ORAG, Ecurie de la Hultière, Cariou Yann, Lieu dit la Hultière, 49430, Huille, 02 41 24 78 18.

ORAG, Ecurie Equi Libre Couparie, Dugue Hervé, La Haute Couparie, 72110, Courcemont, 02 43 29 78 60.

ORAG, Ecurie D'Ubiaco, Lenormand Caroline, La Baudrerie, 72540, St Christophe en Champagne, 07 60 01 72 72.

PICARDIE

CLAF, Haras de L'Epinay, Legendre Claire, 4 rue Grenet, 80300, Millencourt, 03 22 75 01 49

CLAG, Les Ecuries de Morainval, Brugneaux Flora, 680 rue de L'Eglise, 60250, Heilles, 03 44 03 20 44

POITOU CHARENTES

ORAG, Ecurie Sens O Riel, Verdier Jérôme, 25 rue Platière, 17220, Salles sur Mer, 05 46 30 62 62

PROVENCE

CLAG, Les Ecuries de L'Etoile, Renaud Angelique, 1343 route du Géant, 13105, Mimet, 06 79 79 41 91

ORAF, Luberon Western Riding, Roux Virginie, 392B Chemin des Messeguieres, 84360, Lauris, 04 90 08 36 63

ORAG, Lafare à Cheval, Anres Perrine, Quartier le Pasquier, 84190, Lafare, 06 03 67 05 33

RHONE ALPES

ORAF, Association Equitation en Liberté, Duclos Marie, 30 Allée Louis Paufique, 26000, Valence, 06 62 17 23 96

ORAF, Crinières Fleuries, Descours Bettina, 25 rue des Chaux, 69340, Francheville, 06 32 66 33 20

ORAG, Daffort Lauriane, Daffort Lauriane, Ban, 42320, Farnay, 06 74 45 53 87

Carnet d'adresses

©FFE-DL

COORDONNÉES FFE

STANDARD PUBLIC
✆ 02 54 94 46 00 de 14h à 18h

STANDARD CLUB
✆ 02 54 94 46 46

SITE DE LAMOTTE

Parc Equestre 41600 Lamotte

FFE CLUB
✆ 02 54 94 46 21 - Fax 02 54 94 46 20

FFE COMMUNICATION
✆ 02 54 94 46 84 - Fax 02 54 94 46 77

FFE COMPÉTITION
✆ 02 54 94 46 31 - Fax 02 54 94 46 30

FFE FORMATION
✆ 02 54 94 46 52 - Fax 02 54 94 46 50

FFE PARC
✆ 02 54 94 46 11 - Fax 02 54 94 46 10

FFE PUBLICATIONS
✆ 02 54 94 46 71 - Fax 02 54 94 46 70

FFE QUALITÉ
✆ 02 54 94 46 21 - Fax 02 54 94 46 18

FFE RESSOURCES
✆ 02 54 94 46 21 - Fax 02 54 94 46 18

FFE TOURISME/CNTE
✆ 02 54 94 46 80 - Fax 02 54 94 46 81

SITE DE BOULOGNE

81 avenue E. Vaillant
92517 Boulogne Cedex

FFE AFFAIRES GÉNÉRALES
Fax 01 58 17 58 00
direction@ffe.com

SITE DE LA VILLETTE

9 boulevard Macdonald 75019 Paris

FFE COMPET
✆ 01 44 65 28 80 - Fax 01 44 65 28 92
ffecompet@ffe.com

ADRESSES UTILES

FEI
FEI HM King Hussein I Building Chemin des Délices 9 1006 Lausanne Suisse
✆ 00 41 21 310 47 47
Fax 00 42 21 310 47 60
www.fei.org

GENERALI CABINET PEZANT
BP 3032 - 14017 Caen Cedex 2
✆ 02 31 06 11 60 - Fax 02 31 94 24 74
caen@agence.generali.fr

GHN
12 avenue de la République
41600 Lamotte
✆ 02 54 83 02 02 - Fax 02 54 83 02 03
infos@ghn.com.fr

IFCE - ENE
Terrefort Saint Hilaire-Saint Florent
BP 207 - 49400 Saumur
✆ 02 41 53 50 50
Fax 02 41 67 63 08
stages-ene@cadrenoir.fr

IFCE - SIRE
BP 3 / 19231 Arnac- Pompadour Cedex
✆ 08 11 90 21 31
Fax 05 55 73 94 83
www.haras-nationaux.fr

SIF
14490 Litteau (Fax réservé pour les formulaires de validation de licence compétition)
✆ 02 31 51 21 10 - Fax 02 31 51 21 15
www.telemat.org

On en parle au Club House

OPÉRATION ATOUT SOLEIL

© HERVE THOUROUDE

© HERVE THOUROUDE

Parmi les 14 associations sélectionnées pour l'opération Atout Soleil soutenue par Generali sur le thème « Le Sport pour surmonter les blessures de la vie », deux projets liés à l'équitation ont été récompensés.

La Chrysalide de Martigues et du Golfe de Fos qui accueille les personnes handicapées mentales et leur famille a été primée pour l'utilisation du cheval et de l'équitation à des fins thérapeutiques.

Quant au CDE des Alpes Maritimes, il a été récompensé pour l'handi mobile.

Grâce à un camion équipé d'un bras mobile pouvant soulever le cavalier du fauteuil au cheval et pouvant transporter 2 chevaux, et à l'encadrement par un enseignant titulaire du BFE Equihandi, le CDE permet aux personnes en situation de handicap d'accéder à l'équitation dans leur centre spécialisé.

LE CONSEIL GÉNÉRAL 78 RÉCOMPENSÉ

Le 13 décembre, Alain Schmitz, Président du Conseil général, a reçu des mains de Serge Lecomte le Prix de la FFE pour la qualité de la politique menée en faveur du cheval dans les Yvelines.

En effet, ce département francilien, avec ses quelques 22.000 cavaliers licenciés et 180 établissements équestres fédérés accueille nombre d'institutions et d'acteurs qui contribuent au rayonnement de la filière Cheval, comme le monde des courses à Maisons-Laffitte, le Centre d'études zootechniques de la Bergerie nationale de Rambouillet, ou encore le Haras National des Bréviaires avec le projet de parc équestre.

Par ailleurs, le Conseil général s'efforce de rendre la pratique du cheval accessible au plus grand nombre et soutient les initiatives qui utilisent le cheval comme vecteur éducatif et social. Dans son discours, Serge Lecomte a salué les initiatives du « département le plus cheval de France ».

CHANTIER D'INSERTION À JARDY

© HARAS DE JARDY/JP

Inauguration du chantier d'insertion le 20 décembre

Le CDE 92, soucieux de développer la pratique de l'équitation autour d'un axe social et éducatif, met en place un Atelier Chantier d'Insertion par la Filière Equestre.
10 personnes en difficulté face à l'emploi résidant dans les Hauts de Seine suivent depuis le 16 octobre une formation sur 2 ans en vue d'obtenir le diplôme d'Animateur Assistant d'Equitation dominante Poney.
La formation se fait en alternance au haras de Jardy pour la partie théorique et équitation et dans un club du département pour la mise en situation pédagogique.

HERMÈS DRESSAGE

Hermès réédite une version à l'esthétique plus contemporaine de sa montre Dressage créée à l'origine en 2003 par Henri d'Origny. Le thème : la montre Hermès Dressage « dompte le temps pour en maîtriser le mesure. »

Jeu de l'oie

Le CDE du Nord a créé un jeu de l'oie sur l'équitation, illustré avec les photos libres de droit disponibles sur www.ffe.com. Tiré à 1 500 exemplaires en grand et petit format, il a été envoyé à tous les clubs du département. La version en petit format est aussi disponible sur demande auprès du CDE 59, maison départementale des sports du Nord 26 rue Denis Papin 59650 Villeneuve d'Ascq. T 03 20 59 92 35.
Détail astucieux : les jetons peuvent aussi être utilisés pour les caddies de supermarché.

Vous trouverez joint à cette édition un numéro Hors-Série de Grand Prix Magazine-La Ref avec tous les podiums nationaux et internationaux 2012.

CHRISTOPHE **LAMBERT** CLAUDE **BRASSEUR** **FLEUR LISE**

ma bonne étoile

UN FILM DE ANNE **FASSIO**

© 2012 / PARADIS FILMS - FRANCE 3 CINÉMA. Tous droits réservés

MAINTENANT DISPONIBLE
EN DVD ET BLU-RAY

EQUIDIA LIFE

WWW.FFE.COM

STUDIOCANAL

La FFE met le pied à l'étrier.

Generali, assureur leader dans le monde du sport, remercie la FFE, 1ère fédération sportive à signer la Charte du Sport Responsable.

FFE

Charte Sport Responsable

Les 6 grands principes de la Charte du Sport Responsable :

1. Rendre notre sport accessible au plus grand nombre.
2. Promouvoir les valeurs du sport.
3. Sensibiliser les pratiquants aux bons réflexes santé et sécurité.
4. Adopter des pratiques éco-responsables.
5. Faciliter l'insertion et la reconversion de nos sportifs.
6. Entrainer dans notre démarche nos clubs, nos sportifs, nos publics et nos partenaires.

Photographe : © Getty

GENERALI
Solutions d'assurances

Génération responsable